

OLLN INFO

Ottignies-Louvain-la-Neuve

bpost
PB-PP | B-022
BELGIE(N) - BELGIQUE

P 302163

n°237

Bulletin communal - Bimestriel

www.olln.be

f /VilleddeOLLN

JUILLET - AOÛT 2022



CPAS

Faire face aux imprévus

esprit COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE



*Nouveaux appartements
disponibles dans la résidence
Esprit Rives*

Un quartier à taille humaine !

Vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur? Ce cadre idéal, beaucoup l'ont déjà adopté, comme en témoigne le succès de la première phase du projet **Esprit Courbevoie**.

Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS 1, 2 ET 3 CH
BUREAUX & COMMERCES**



Infos et ventes :

+32.2.588.00.60
www.espritscourbevoie.be

Projet développé par :



● **Editeur responsable :**

Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**

Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Réalisation et mise en page**

baam communication agency
0488 260 541
philippe@baamagency.be
www.baamagency.be

● **Publicité**

Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet : olln.be**

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de septembre, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 28 juillet.

● **Administration communale**

Espace du Coeur de Ville 2
1340 Ottignies
010 / 43 60 00
contact@olln.be

● **Photo de couverture:**

Les ouvriers du CPAS démontent la chambre froide de la résidence du Moulin, inutilisable depuis les inondations de juillet 2021.

Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.



Chères citoyennes, chers citoyens,

Ma responsabilité de présidente du CPAS touche à sa fin. Dès ma prise de fonction en 2019, j'avais annoncé mon intention de me retirer en cours de mandat. Mon objectif était de m'y investir au maximum, tout au long de cette période, et de passer la main à une relève plus jeune susceptible d'assurer la continuité dans le futur.

Ces trois ans et demi ne furent pas un long fleuve tranquille. Nous avons dû faire face à plusieurs imprévus: la longue crise de la Covid-19, les inondations (avec la fermeture de la crèche La Pyramide et de la Résidence du Moulin), l'arrivée en nombre de réfugiés ukrainiens, la gestion des prix de l'énergie...

J'ai transmis le flambeau à Michaël Gaux le 21 juin. Juriste de formation, Michaël, 36 ans, père de deux enfants (6 ans et 2 ans), travaille actuellement comme collaborateur au Parlement wallon. En plus de son rôle de président de CPAS, il assurera la compétence des Finances de notre Ville : de quoi faire le trait d'union nécessaire entre la Ville et le CPAS. A ses côtés, je garderai un rôle de conseillère CPAS, pour permettre une transition harmonieuse, avec la volonté partagée de faire avancer nos projets : nouvelle crèche, maison de repos et de soins, réhabilitation de la Pyramide et de la Résidence, accueil des réfugiés...

Je remercie vivement toute l'équipe du CPAS qui s'est mobilisée comme jamais pour surmonter les difficultés tout en gérant le quotidien et en avançant dans les projets.

Je suis persuadée que ce remaniement choisi sera profitable au CPAS et souhaite plein succès à Michaël.

Dans les pages qui suivent, vous prendrez connaissance de la reprise des activités au service Social, de la gestion suite aux inondations, de l'accueil des réfugiés...

Bonne lecture,

Marie-Pierre Lambert-Lewalle






VERSTRAETE

OPTICIEN

Tel. 010/41.83.07
 Chaussée de la Croix, 3 - 1340 Ottignies
 Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

- ▶ À l'achat d'une monture et d'une paire de verres progressifs, une deuxième paire de verres de la même configuration gratuite
- ▶ Moins de 18ans ? N'importe quel type de verres remboursés à 100%
- ▶ Verre anti lumière bleue + anti reflet + anti-griffe à 73€/verre
- ▶ Un service soigné et personnalisé
- ▶ Produit de qualité Européenne



VILLA MONCEAU / À LA LISIÈRE HÔTEL *** / RESTAURANT

RESTAURANT

Le restaurant confortable et chaleureux invite à découvrir la cuisine du Chef Laurent Oyen dans un environnement propice à l'émerveillement gustatif



HÔTEL

L'hôtel Villa Monceau est une charmante bâtisse au toit de chaume idéalement située au cœur du Brabant Wallon, à quelques pas du site universitaire de Louvain la Neuve.



SEMINAIRE

Nous vous proposons d'accueillir votre entreprise avec des formules « à la carte », selon vos besoins et vos envies. Nous proposons une salle entièrement équipée pour 30 convives.



AV. DU PARC 3 À 1340 OTTIGNIES-LLN
 WWW.ALALISIERE.BE
 0493 87 18 59





C.P.A.S

Tuteur Énergie

Un service gratuit pour aider à réduire les consommations d'énergie.

Le tuteur Énergie du CPAS a pour mission d'accompagner - de manière individuelle - les personnes à la recherche de solutions concrètes visant à réduire la consommation énergétique tout en gardant le confort dans l'habitation. L'objectif est de sensibiliser à une meilleure utilisation de l'énergie et d'agir sur les niveaux de surconsommation.

Le service Énergie du CPAS s'adresse à tous les habitants de notre ville, particulièrement aux personnes fragilisées confrontées à un ou plusieurs problèmes liés à l'énergie: relevé d'index, surconsommation, incompréhension des factures, conseils, audit énergétique... Il est également accessible à tout citoyen désireux de réduire ses consommations d'énergie et donc ses émissions de CO₂. Les dossiers sont traités en respectant le secret professionnel.

Toute demande d'aide financière reste de la compétence des assistantes sociales du Service d'Action Sociale Individuelle du CPAS.

Deux axes

Le service Énergie développe son action sur deux axes :

→ Des entretiens individuels pendant lesquels le tuteur Énergie peut vous soutenir dans différentes démarches. Entre autres :

- Simulateur d'offres d'énergies, transfert vers un autre fournisseur ou gestionnaire de réseau (ORES)
- Obtention de plans de paiement
- Aide aux démarches administratives
- Déménagement
- Vérification du statut de client protégé
- Rendez-vous et/ou visites à domicile
- Information, conseils sur l'Utilisation Rationnelle de l'Énergie
- Analyse de la facture (relevés d'index, tarifs...)
- Analyse de la consommation
- Négociations avec les fournisseurs d'énergie et ORES
- Demande d'alimentation par le fournisseur social pour les clients protégés « régionaux »
- Introduction des demandes pour l'Opération MEBAR
- Aide à l'introduction des primes Énergie
- Négociation lorsqu'une pose de compteur à budget est planifiée par ORES
- Examen du dossier des clients protégés lorsque la Commission Locale pour l'Énergie (CLE) est saisie par ORES
- Rôle de médiateur avec le propriétaire du logement



Abdelali Mouttalib,
tuteur Énergie.

→ Des séances d'information collectives sur le thème de l'énergie, dans le cadre des PAPE que le CPAS organise en faveur des familles désirant économiser l'énergie. La prochaine séance aura lieu le 22 septembre.

Le service Énergie est aussi le lieu pour recharger sa carte de prépaiement pour les compteurs à budget gaz et/ou électricité (uniquement par Bancontact).

Le CPAS est prêt à aider les usagers dans leurs difficultés énergétiques et le paiement de leurs factures d'eau, dans le respect des dispositions légales.

Permanence énergie

La permanence énergie, service gratuit, s'adresse aux habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve confrontés à un problème administratif relatif à leurs factures de gaz/électricité.

Le mercredi, de 13h30 à 16h, à l'antenne de Louvain-la-Neuve (vois des Hennuyers, 1, 2^e étage) ; le jeudi de 13h30 à 16h, une semaine sur deux, au CPAS d'Ottignies (Espace du Cœur de Ville, 1). ●

📞 010 / 43 65 11
energie@cpas.olln.be



Après les inondations

Les Poussins du Coin, La Pyramide et la résidence du Moulin se remettent doucement du traumatisme vécu l'été dernier. Deux marchés d'architecture ont été lancés, pour le réaménagement du rez-de-chaussée de La Pyramide et de la résidence du Moulin.

Les inondations de juillet 2021 ont lourdement impacté notre CPAS. Trois bâtiments ont été envahis par les eaux : la halte-accueil Les Poussins du Coin (Mousty), la crèche La Pyramide et la résidence du Moulin (Ottignies). Il aura fallu presque un an pour que les (contre)-experts s'accordent sur le montant d'indemnisation par l'assurance. En attendant, les responsables du CPAS n'ont pas chômé, pour trouver des solutions d'accueil pour les enfants et les personnes âgées privés d'une partie de leurs locaux.

Les Poussins du Coin

La halte-accueil de Mousty a vu sa cave complètement inondée. Elle a dû fermer une semaine avant les congés - le 16 juillet, plutôt que le 23 - mais a pu rouvrir le 16 août, comme prévu, dans sa capacité normale. CP Bourg, propriétaire du bâtiment, a rapidement remplacé la chaudière : l'absence d'eau chaude a été de courte durée. Le CPAS a racheté les machine à laver, séchoir et frigo qui se trouvaient dans la cave. Le personnel de la Ville a réparé la voirie qui s'était affaissée devant l'entrée du parking.

« Nos ouvriers ont fini d'évacuer les boiseries moisées, de poncer l'escalier et de le traiter contre les champignons pour le début septembre », précise Xavier Perin, attaché spécifique du CPAS en charge des infrastructures.

La Pyramide

Malheureusement, la crèche La Pyramide a subi plus de dégâts. Son rez-de-chaussée - inondé sur 30 cm - n'est toujours pas exploité aujourd'hui.

« Le 1^{er} étage a pu rouvrir le 6 septembre, moyennant la construction d'un mur qui condamnait l'accès au rez-de-chaussée, pour éviter la propagation des champignons et respecter les impositions en matière de prévention incendie faites par les pompiers. »

Les enfants qui occupaient le rez ont été accueillis en partie au 1^{er} étage (l'ONE y a autorisé quelques lits supplémentaires), au n°13 du site de la Sapinière à Blocry (dix enfants) et à la crèche Les Colibris de Mousty (l'ONE y a également autorisé quelques lits de plus). Au final, le CPAS a perdu quatre places d'accueil.



Le rez-de-chaussée de la crèche La Pyramide ne sera pas rouvert avant 2023.

La relocalisation sur trois sites a des conséquences en terme d'organisation, pour la directrice et le personnel. La cuisine - qui se trouvait au rez-de-chaussée - a été relocalisée à l'hôtel de ville pendant 1 mois et demi, le temps d'aménager le 4^e étage de la résidence du Moulin (où étaient organisées les animations pour les seniors). La Sapinière et Les Colibris ont heureusement leurs propres cuisines. Il a aussi fallu créer un nouveau réfectoire pour les puéricultrices (dans le local d'allaitement) et un bureau pour la directrice (au 2^e étage, voisin de celui de l'assistante sociale).

Après accord de l'assurance, tout ce qui se trouvait au rez-de-chaussée de La Pyramide a été évacué : le mobilier, mais aussi les parois et l'isolant.

« Nous avons l'intention de repenser les espaces de la crèche, dont certains n'étaient pas bien exploités. Les inondations ont précipité le projet. Nous avons relancé un marché d'architecture pour le réaménagement du rez-de-chaussée et parallèlement, avons sollicité des subsides auprès de la Wallonie. Vu les difficultés rencontrées dans le secteur du bâtiment avec la crise des matériaux, on ne s'attend pas à une réouverture avant 2023. »

La résidence du Moulin

C'est la résidence du Moulin - la plus proche de la Dyle - qui a le plus souffert, avec 1m20/30 d'eau dans tout le rez-de-chaussée et les vides ventilés. Une catastrophe, puisque le rez accueillait le restaurant et la cuisine de la résidence, deux appartements, trois studios, un bureau, l'ascenseur et le coffre électrique principal.

Tous les résidents ont été relogés : en famille, au Gîte Mozaïk de Louvain-la-Neuve, puis en maison de repos. Le CPAS a organisé des permanences, pour que les familles puissent reprendre les effets personnels nécessaires pendant ce déménagement provisoire (le temps de procéder au remplacement de la centrale de détection incendie, de



toute l'électricité et de l'ascenseur ; de vider et nettoyer les vides ventilés, et de commander une étude de stabilité du bâtiment).

Le retour dans les étages de la résidence (pas au rez-de-chaussée) a été autorisé le 28 septembre, après le passage des organismes de contrôle et des pompiers. Les locataires du rez et le concierge ont déménagé dans les appartements vides ou que certains résidents n'ont pas souhaité réintégrer, aux étages.

« Les résidents ont été prévenus que nous risquions de rencontrer des problèmes avec le chauffage et l'eau chaude, mais ils souhaitaient regagner leurs logements. Les problèmes se sont confirmés, hélas, mais l'installation sera réparée avant l'hiver prochain, en tenant compte du projet Renowatt dans lequel la résidence est intégrée pour des travaux économiseurs d'énergie », annonce Xavier Perin.

Les travaux se sont poursuivis jusqu'en mars : mise en conformité des installations de gaz et électricité, remplacement des portes coupe-feu, évacuation du plafonnage, des parois légères, des menuiseries et de l'isolant moisis au rez-de-chaussée.

Début mai, les pompiers donnaient leur accord à la réexploitation du rez.

« Les résidents ont été invités à faire part de leurs souhaits pour le futur de la maison. Parmi ceux-ci, deux seront réalisables rapidement : la réouverture d'un espace d'animations - il

trouvera place dans l'ancien restaurant, jusqu'au moment où le 4^e étage (occupé par la cuisine de la pyramide) sera libéré - et l'accès au jardin. »

Le responsable des infrastructures évoque le projet qui existait avant les inondations, d'équiper le jardin de mobilier adapté aux personnes âgées/à mobilité réduite, de le faire traverser par un sentier, d'y installer des luminaires et un terrain de pétanque. Il sera intégré dans le marché d'architecture que le CPAS devrait lancer avant les congés du bâtiment, qui concernera le réaménagement complet du rez-de-chaussée.

Le programme est encore en discussion. Il est question d'un ou deux logements de transit, d'une grande salle commune... et bien sûr, d'un restaurant et d'une cuisine. Actuellement, les résidents reçoivent des repas dans leurs appartements. Ils les réchauffent eux-mêmes, avec de l'aide si nécessaire. C'est évidemment moins convivial qu'en communauté.

« La réflexion doit tenir compte de la proximité de la Dyle. On ne souhaite plus d'appartements/studios pour personnes âgées au rez, c'est trop traumatisant en cas d'inondation. Du logement de transit peut être envisagé parce que l'équipement qui s'y trouverait, acheté d'occasion par le CPAS, serait de valeur moindre. »

Ce projet sera assumé sur fonds propres, le CPAS ne pouvant espérer bénéficier de subsides (mais bien d'une indemnité des assurances). Cela conditionnera aussi le programme de réaménagement. ●

La Balise

Un accompagnement et des ateliers au service de la créativité et de la découverte de soi.

« Toute personne a le droit à être accueillie, écoutée, respectée, valorisée dans ses potentialités, rencontrée humainement, en toute confidentialité, quelles que soient ses opinions, ses différences sociales, familiales, culturelles et économiques ».

Notre CPAS organise un service Insertion sociale depuis 2017, en partenariat avec le Fond Social Européen.

Située au pied de la chaussée de la Croix, « La Balise » est un espace convivial où se former, s'informer, créer, découvrir et échanger. Une équipe de professionnels vous y accueille et vous accompagne dans le développement de votre projet de vie, lors de moments individuels ou collectifs.

A travers les activités proposées, le service offre à chaque personne la possibilité de se sentir valorisée et reconnue

dans ses aptitudes, d'être porteuse et actrice de son projet de vie. Les activités ont pour vocation de créer du lien, prendre part à une démarche positive, prendre conscience de sa capacité d'agir...

Les ateliers sont accessibles gratuitement :

- **Art plastique « collaborons ensemble »** : le mardi, de 9h30 à 12h30
- **Mosaïque** : le vendredi, de 9h30 à 12h30
- **Bien-être** : les lundi/mardi, de 13 à 16h30
- **Potager-espace vert** : calendrier défini en fonction de la météo
- **Séances d'information et échanges sur les questions de consommation, alimentation et santé** : le jeudi après-midi.

Séance d'information le 15 septembre: bienvenue! ●

📞 010 / 43 65 11

En première ligne

Notre CPAS recherche des assistants sociaux pour assurer ses différentes missions. Un beau job, au service de nos citoyens. Témoignage.

Après ses études d'assistante sociale (AS) à l'Institut Cardijn de Louvain-la-Neuve, Aurélie Van Daele a envoyé sa candidature spontanée à notre CPAS. Et été engagée immédiatement, en 2017, au sein du service Social général, à Ottignies : en première ligne !

« J'avais fait un stage de 6 mois au sein du service Logement et ILA (Initiatives Locales d'Accueil), j'avais apprécié la variété du travail et l'ambiance au sein des équipes. »

La variété du travail et des situations, c'est ce qui l'enthousiasme toujours aujourd'hui.

« Certains ont l'impression que le travail au sein d'un CPAS est très administratif, plus que dans les ASBL. On fait pourtant beaucoup de terrain. Et on touche à tous les domaines du social : la sécurité sociale, le droit du travail, la santé mentale, le droit des étrangers... On ne s'ennuie pas ! »

Les journées se passent entre rendez-vous (pour des bénéficiaires déjà inscrits - chaque AS suit environ 80 dossiers, pendant quelques mois ou plusieurs années - ou de nouveaux), constitution et présentation des dossiers de demande d'aide au Comité spécial du service Social, contacts avec le réseau, enquêtes à domicile...

« Aucune journée ne ressemble à une autre. On est confronté à une multitude de problématiques : perte d'emploi, maladie, problèmes psychologiques, violence conjugale, démarches à faire en cas de décès d'un proche... Il faut écouter, et creuser, car un problème peut en cacher d'autres. Si la personne fait le pas de franchir la porte du CPAS, ce n'est pas sans raison. Mais le bagage n'est pas toujours simple à déposer. Il faut établir une relation de confiance. »

Aurélie Van Daele apprécie aussi la possibilité que le CPAS offre aux AS de continuer à se former (gestion de l'agressivité (les refus d'aide ne sont pas toujours compris), comment rendre les visites à domicile moins intrusives...). Elle-même a repris un bachelier en droit.

30 jours

Toute personne qui habite notre ville peut faire appel à notre CPAS, dès l'âge de 18 ans. Un coup de téléphone et l'opérateur de la centrale fixe un rendez-vous avec un(e) AS.



Aurélien Van Daele,
assistante sociale.

« Un seul rendez-vous suffit parfois, pour orienter la personne vers d'autres services compétents. La plupart du temps (dans 90% des cas), le CPAS est sollicité pour une aide financière : revenu d'intégration sociale RIS, aide pour couvrir les dépenses d'énergie ou médicales, les frais scolaires ou de stage... Toutes les demandes sont instruites et analysées. Nous disposons d'un délai de 30 jours pour y apporter une réponse, positive ou négative : c'est le Comité spécial du service Social qui statue in fine. »

Le Comité spécial a lieu tous les mercredis. Il regroupe des représentants des partis politiques (de la majorité et de la minorité), la responsable du service Social, une employée administrative... et les AS, qui viennent présenter les dossiers qui les occupent, chacun(e) à leur tour.

« Auparavant, nous devons nous assurer que les demandeurs entrent dans les conditions pour obtenir les aides sollicitées. Nous rassemblons les documents nécessaires et le cas échéant, effectuons des visites à domicile (c'est obligatoire pour toute demande d'un RIS). Après l'obtention d'un RIS, nous devons voir les personnes tous les trois mois, les accompagner dans leur recherche de formation et d'emploi... le but étant qu'elles s'émancipent. »

Le travail de fond des AS permet de déterminer quelles aides peuvent éventuellement être mises en place en plus de l'aide financière : aide à la gestion d'un budget ou médiation de dette, accompagnement par le service d'aide à la jeunesse, désignation d'un administrateur de biens... Beaucoup de personnes ignorent qu'elles peuvent bénéficier de ces aides et arrivent malheureusement trop tard au CPAS, quand les soucis se sont accumulés. Les bénéficiaires peuvent toujours solliciter un rendez-vous avec « leur » AS : si un nouveau problème survient, ou simplement pour être rassurés.



« Nous usons de psychologie mais ne sommes pas des psychologues. Certaines personnes victimes des assuétudes (alcool, drogue, jeux de hasard...) ou malades mentales sont en dehors de la réalité. On fait le maximum pour les aider à notre niveau, mais si elles ne sont pas preneuses d'un accompagnement médical, c'est souvent un échec. Nous accompagnons les bénéficiaires mais ne les prenons pas par la main, ils restent acteurs de leur vie. »

Pas de jugement

Aurélien Van Daele énumère les qualités qu'il faut aux AS du CPAS pour remplir à bien leur mission : empathie, bienveillance, écoute active, patience, organisation, créativité...

« Il est très important de respecter les valeurs et la culture des autres, qui ne sont pas toujours les nôtres. Il ne faut pas porter de jugement ou en tous cas, ne pas le laisser paraître, y compris dans la rédaction des dossiers. C'est la condition pour construire la relation de confiance. »

Elle essaie de ne retenir que les histoires qui finissent bien. Ainsi, elle se souvient de celle d'un habitant dont

la vie était très confortable, jusqu'au moment où il a perdu son emploi, puis sa femme. « Il a plongé et s'est retrouvé dans la rue. Il dormait dans sa voiture, avait des problèmes de santé et ne s'est pas soigné. » Grâce à l'aide de l'AS et des différents services du CPAS, grâce surtout à sa volonté de s'en sortir, il s'est soigné, a retrouvé un emploi et un logement. Après un an et demi, il n'a plus eu besoin d'aucune aide. « Des réussites comme celle-là, on se sent vraiment utile. » ●

010 / 43 65 11

Au sein de notre CPAS

A Ottignies

- 4 assistants sociaux en 1^{ère} ligne
- 3 assistants sociaux pour le public des 18-25 ans

A Louvain-la-Neuve

- 4 assistants sociaux en 1^{ère} ligne

Médiation de dettes



Un service pour vous soutenir.

Vous ne pouvez plus payer votre loyer, votre facture médicale, vos impôts... ?

Des agents de sociétés de recouvrement ou des huissiers se sont présentés à votre domicile ?

Personne n'est à l'abri de ne plus pouvoir venir à bout de ses factures. Pour s'en sortir, être conseillé et faire face à ses dettes, vous pouvez solliciter un rendez-vous avec le service de médiation de dettes du CPAS. Ce service est gratuit. Il a pour objectif de trouver des solutions durables pour rembourser ses dettes, tout en vivant décemment.

GAPS

Le service de médiation de dettes se lance à nouveau dans l'organisation d'un GAPS et a le plaisir de vous inviter à y participer.

L'appellation GAPS désigne le Groupe d'Appui de

Prévention du Surendettement. Il s'agit d'animations de prévention au surendettement, à destination du grand public.

Le GAPS a pour objectif de permettre aux personnes de disposer d'un maximum d'informations afin d'être des citoyens et consommateurs avertis. De par ses enseignements, il peut aussi permettre d'éviter l'apparition d'une situation de surendettement ou en limiter les effets.

Le GAPS s'adresse à toute personne intéressée par la question du budget et de la consommation (habitant notre ville), donc pas seulement aux bénéficiaires du CPAS et/ou du service de médiation de dettes.

Séance d'information le 15 septembre, de 10 à 12h et de 14 à 16h, au n°10 de la chaussée de la Croix, à Ottignies. Bienvenue ! ●

010 / 43 65 12

mediationdedettes@cpas.olln.be

Mobitwin

Le CPAS recherche des candidats pour étoffer son équipe de chauffeurs bénévoles.

Notre CPAS propose un service « Mobitwin » depuis septembre 2020, pour aider les habitants de notre ville en perte d'autonomie (totale ou partielle) qui doivent se rendre à des rendez-vous médicaux ou qui suivent des traitements (dialyse, chimiothérapie, radiothérapie, kinésithérapie...).

L'équipe est composée de 9 automobilistes volontaires, dont 6 roulent de manière active. Tous sont des habitants de notre ville. De nouveaux candidats sont recherchés, car le service compte de plus de plus d'affiliés (89 pour l'année 2021, déjà 70 cette année).

Conditions

- Vous devez être âgé(e) de 18 ans au minimum.
- Vous possédez un permis de conduire ainsi qu'un véhicule personnel.
- Vous êtes disponible quelques heures par semaine.
- Vous êtes accessible par téléphone.

En pratique

- Vous êtes amené(e) à faire des déplacements dans et en dehors de la commune.
- Vous êtes couvert(e) par différentes assurances.
- Vous déterminez vous-même vos disponibilités et horaires.
- Vous êtes toujours libre d'accepter un trajet et de l'annuler en cas d'imprévu, en prévenant le service dès que possible.
- Le bénéficiaire intervient à raison de 0,37€ du km.



Pour profiter d'un trajet

- Le système est destiné à toute personne qui rencontre des difficultés pour se déplacer, vous devez donc ne pas avoir accès facilement aux transports en commun ou ils ne sont pas présents là où vous résidez.
- Vos revenus ne doivent pas dépasser 1460€/mois pour un ménage cohabitant, 2190€/mois pour un isolé et 2960€/mois pour un ménage avec personnes à charge, ceci afin d'éviter la concurrence avec les services de taxis traditionnels.

La première étape est de s'affilier au service (12€/an). Il est possible de s'inscrire pour une demi-année à partir du 1^{er} juillet : dans ce cas, le montant de l'inscription est de 6€.

Ensuite, lorsque vous souhaitez profiter d'un trajet, il suffit de contacter la centrale, deux jours ouvrables à l'avance.

La course est payée directement au chauffeur (0,37€/km, pour couvrir les frais). ●

📞 010 / 43 65 70 (en semaine, de 8 à 12h)

taxirepas@cpas.olln.be

Un goûter pour échanger

Le CPAS a organisé un goûter-rencontre avec les chauffeurs volontaires, le 20 mai à la résidence du Moulin.

« Pour qu'ils puissent nous faire part de leur ressenti et des choses à éventuellement améliorer », explique l'assistante sociale Marie-Noëlle Livyns, qui coordonne trois services, dont Mobitwin, au sein du département Qualité de vie du CPAS.

Les Limelettois Marie Surny, Jean-Michel Gillet et Andres Tigel Pourtois, et le Néolouvaniste Yves Guérit, y ont participé (notre photo).

La première est chauffeuse bénévole pour notre CPAS depuis 15 ans ; le dernier, depuis 3 mois, après avoir lu une annonce dans le bulletin communal.

Francis Mpiangu assure la centrale téléphonique et attribue les courses en fonction des demandes qui lui parviennent, depuis janvier dernier.

La démarche a été appréciée et les gâteaux engloutis ! Les chauffeurs ont évoqué notamment la question du paiement, qui se règle au moment de la course. Il faut prévoir de la monnaie, ce qui n'est pas toujours facile. Les interlocuteurs du CPAS se sont engagés à relayer cette question, et à étudier la possibilité de recourir à un système de facturation.



NEW PEUGEOT 308 HYBRID

**VENEZ
LES DÉCOUVRIR
ET LES ESSAYER**

DANS NOS POINTS DE VENTE



NEW PEUGEOT
308 HYBRID

PEUGEOT
e-208

PEUGEOT
e-2008

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE
Avenue des combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010 62 16 62
info.cse@gpautomobile.be

CARROSSERIE GP
Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010 45 54 54
info.carrosserie@gpautomobile.be

Gp Auto Mobile
DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

BELMECO SA

Horaire libre-service

Lundi - vendredi: 6h30 -18h00

Samedi: 7h -13h

Horaire showroom

Lundi - vendredi: 8h30 -18h00

Samedi: 8h30 -13h

Matériaux de construction,

Carrelages, sanitaires, menuiserie intérieure, peintures,...



f Bigmat Grez-Doiceau
Showroom Bigmat Grez-Doiceau
infogrez@bigmat.be - showroom@bigmatgrezdoiceau.be

1390 Grez-Doiceau
Chaussée de Wavre, 362
T +32 (0)10/84.15.28
www.bigmatgrez.be



BEP ASSURCREDITS
New Insurance & Credit Experience



DL FINANCE devient  **BEP ASSURCREDITS**
New Insurance & Credit Experience

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.bepassurcrédits.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107/200A-cB

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR

LE PAIN 
D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  

CÉROUX-MOUSTY
119C, avenue Provinciale
Tél. : 010/ 395 003



Sens unique

Une bande de circulation sera bientôt réservée aux bus à l'av. des Droits de l'Homme (RN237, à Ottignies), entre le rond-point de la gare et le rond-point de l'av. de Veszprem (où se situe le service Travaux de la Ville).

Les travaux d'aménagement, programmés jusqu'au 31 août (réouverture pour la rentrée scolaire du 29 août, si possible), ont nécessité l'instauration d'un sens unique. Il est interdit de circuler sur l'av. des Droits de l'Homme en direction de la RN 238 (la voirie régionale qui relie Wavre et Louvain-la-Neuve). Merci de votre patience.

 www.olln.be - 010 / 43 63 65 (police)

Mauvaise distribution

La Ville regrette la mauvaise distribution de son OLLN Info n°236 de mai-juin, dont elle n'est en rien responsable.

Quelques exemplaires « papier » sont encore disponibles à l'administration communale. L'OLLN Info est aussi en ligne sur le site olln.be (ma Ville, services internes, bulletin communal).

Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 26 avril.

Les conseillers observent une minute de silence à la mémoire de Nicole Wilkin-Lewalle - ancienne conseillère communale, présidente de notre CPAS de 1977 à 1989 - décédée le 8 avril.

Ils prennent acte de la démission de l'Ottintois Denis Heymans (Avenir) en qualité de conseiller de l'Action Sociale. Il est remplacé par le Limelettois Michaël Gaux, également du groupe Avenir (NDLR : depuis, la présidente du CPAS Marie-Pierre Lewalle lui a transmis le flambeau).

Fêtes et manifestations

L'échevin en charge des Fêtes Benoît Jacob présente le nouveau règlement relatif à l'octroi de subventions communales et à la mise à disposition de matériel/main d'œuvre pour l'organisation de fêtes ou manifestations.

Le document a été simplifié mais « *reste encore compliqué quand on le lit pour la première fois* », reconnaît l'échevin. Il impose - c'est nouveau - l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable pour pouvoir bénéficier des aides communales (bancs, tonnelles, tables, barrières Nadar...). La procédure n'a pas changé en ce qui concerne les délais : les demandes sont à introduire de 4 mois à 40 jours avant la manifestation, et les justificatifs à rentrer dans les 30 jours. Les bénéficiaires sont répartis en différentes catégories, en fonction de leur statut : clubs sportifs communaux, associations de quartiers... « *Le document devrait pouvoir se remplir en ligne à partir du 1^{er} septembre, ce qui évitera de devoir le lire en entier* », annonce l'échevin.

Ce règlement était attendu depuis longtemps. Le conseiller Nicolas Van der Maren estime néanmoins que le point pourrait être reporté d'un mois, pour corriger quelques coquilles et apporter des précisions. Ainsi, qu'entend-t-on par événement « protocolaire », qu'en est-il des cautions et des assurances, comment le Collège pourra-t-il vérifier que les organisateurs utilisent bien de la vaisselle réutilisable ou recyclable ?

L'échevin répond que la Ville ne demande plus de cautions depuis longtemps. Il présume que les associations, clubs sportifs, mouvements de jeunesse... sont assurés. « *Bien sûr on ne pourra pas aller partout pour vérifier, mais on fait confiance aux associations. On les connaît, il n'y a pas de débordements.* »

Nicolas Van der Maren regrette que les associations n'aient pas été consultées.



« *On a sondé quelques personnes, mais il y a tellement d'associations qu'il était impossible d'organiser ça. Certaines allaient demander une limite à 35 jours calendrier pour introduire la demande, d'autres à 33 ou à 32...* », explique l'échevin, qui constate que les communes voisines ne sont pas aussi généreuses.

La conseillère Bénédicte Kaisin s'inquiète du montant inscrit au budget : 20.000€, est-ce suffisant pour répondre à toutes les demandes ? Si 10 associations demandent 2000€ (le maximum autorisé), les autres n'auront plus rien.

Benoît Jacob rassure : rares sont les associations qui demandent 2000€, d'autant qu'un justificatif et des devis doivent être fournis. Cette somme est atteinte en cas de location d'un grand chapiteau par exemple.

La minorité s'abstient (OLLN2.0-MR et Kayoux), les autres votent pour.

Culture

L'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer projette des photos du chantier du nouveau théâtre Jean Vilar et demande d'approuver l'octroi d'un subside extraordinaire de 500.000€ à l'Atelier Théâtre, pour compléter l'enveloppe (2,9 millions apportés par le théâtre lui-même, 3 millions par la Fédération Wallonie Bruxelles, 3 millions par la Province).

« *Le théâtre est malheureusement confronté à l'augmentation du prix des matériaux* », regrette l'échevin. « *Il se tourne vers nous pour savoir quoi faire. On va se mettre autour de la table pour trouver des solutions.* »

Le conseiller Nicolas Van der Maren considère que ce subside est justifié, pour un acteur culturel majeur de notre ville. Il souhaite en savoir davantage sur le financement des 500.000€.



Hadelin de Beer de Laer évoque un emprunt. Son collègue en charge des Finances, Philippe Delvaux, précise que le mode de financement, par fonds propres ou emprunt, sera décidé en fin d'année, en tenant compte du financement de tous les investissements faits en cours d'année. Hadelin de Beer de Laer précise qu'une aide à l'ordinaire, de 49.900€, s'ajoute à l'aide à l'extraordinaire.

L'échevin de la Culture détaille aussi la subvention de près de 740.000€ au Centre culturel, dont environ 240.000€ pour le fonctionnement et les activités culturelles (charges communales comprises), 200.600€ pour les frais de personnel, 234.500€ pour le loyer (montant reversé à la Ville, propriétaire du bâtiment) et 60.000€ pour l'énergie. Heureusement, le contrat pour l'électricité a été négocié à prix fixe jusqu'à la fin de l'année.

Voiries

Egalement en charge des Voiries, Hadelin de Beer de Laer demande d'approuver les conditions du marché relatif à l'entretien des voiries. L'opération annuelle de « raclage-pose » a été estimée à 480.000€, mais c'était avant l'augmentation du coût des matériaux. Le prix de l'asphalte est malheureusement passé de 95 à 195€ la tonne... et ce n'est pas fini ! Dès lors, on ne pourra peut-être pas entretenir toutes les voiries qu'on voulait (les rues des Coquerées, de Mont-Saint-Guibert, Montagne du Stimont et de la Sapinière, la voie d'accès à l'école de Blocry, l'avenue des Justes autour du giratoire).

Le conseiller Dominique Bidoul regrette un dossier « *minimaliste* ». Certaines des voiries envisagées ne lui semblent pas prioritaires alors que d'autres le sont et ne se trouvent pas dans la liste : l'avenue des Vallées et la chaussée de La Croix, deux axes de transit. Il suggère de compléter le budget par le montant passé au Conseil précédent pour le bétonnage (inutile, pour lui) d'un chemin de Céroux.

L'échevin répond que d'autres voiries seront refaites avec l'aide de la Wallonie, il en sera question lors de prochains Conseils. C'est vrai qu'un cadastre des voiries permettrait d'avoir une vision globale des réfections prévues : il y travaillera.

6 abstentions.

UTUC

L'échevine en charge des Affaires sociales Nadine Fraselle demande d'approuver deux subsides à l'ASBL Un Toit Un Cœur (UTUC), qui offre un accueil de jour aux amis de la rue à Louvain-la-Neuve : 13.140€ pour l'occupation du domaine public, 16.200€ pour la location des containers qu'elle occupe (12x1350€ par mois).

Le conseiller Nicolas Van der Maren demande au Collège de réfléchir avec l'UCLouvain à une formule d'hébergement moins coûteuse. Ces deux subsides additionnés, on arrive

à 600.000€ sur 20 ans, c'est de trop pour un habitat non pérenne.

La bourgmestre Julie Chantry et le conseiller David da Câmara Gomes rappellent que la Ville n'est propriétaire d'aucun véritable terrain à Louvain-la-Neuve. Or, l'ASBL doit se trouver à proximité directe du centre, pour pouvoir remplir sa mission (essentielle : sans elle, les problèmes de mendicité seraient encore plus importants par exemple).

« *UTUC a longtemps cherché un autre local que celui de la rue des Bruyères, mais n'ayant rien trouvé dans le centre, la seule solution a été d'installer des containers, sur des terrains de la Ville. Ils ne sont pas dans une situation confortable au niveau financier. Ils ont des projets d'installation ailleurs, mais cela nécessite des budgets qu'ils n'ont pas* », explique Julie Chantry. « *En proposant l'accueil des personnes en profond décrochage social, cette ASBL rend un service majeur à la communauté en général et à notre ville en particulier. C'est pourquoi la majorité actuelle la soutient activement afin qu'elle puisse continuer à fonctionner, dans les meilleures conditions.* »

« *Avec 16.200€/an, il y aurait moyen de rembourser un emprunt de 300.000€ sur 20 ans* », calcule le conseiller Jacques Otlet. « *Interpellez les autres communes, pourquoi pas aussi l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon, tout a fait compétente pour reprendre cette action.* »

Le conseiller Stéphane Vanden Eede ajoute qu'il existe un projet de Maison des Associations dans les anciens locaux de l'Ulyc, à Lauzelle : ce n'est pas si éloigné du centre. Unanimité.

Parc de Courbevoie

Deux points ont été ajoutés par des conseillers. Le premier, par Stéphane Vanden Eede. Il concerne l'ouverture du parc de Courbevoie au public et sa reprise en gestion par la Ville, avec les risques qu'on connaît : le site a été totalement inondé lors des grosses pluies de l'an dernier.

Le conseiller rappelle l'histoire du dossier, les mises en garde de plusieurs experts au sujet des coulées d'eau, considère que les bassins d'orage ont été sous-dimensionnés... et fait part de son souhait de connaître les conclusions de l'étude hydraulique commandée récemment par l'UCLouvain.

L'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob assure que la Ville fait le nécessaire pour que le parc soit ouvert le plus rapidement possible, pour répondre au souhait des habitants. Les autorités et les services de la Ville ont rencontré l'UCLouvain et le promoteur REIM, sur place, pour relever les manquements au permis (pour le parc et les voiries). Un état des lieux a été fait des arbres, bancs, bordures, haies... Leur bon état conditionne la reprise du parc par la Ville.

L'échevin en charge des Voiries Hadelin de Beer de Laer précise que l'UCLouvain ne demandera pas à la Ville de



reprenre les bassins d'orage sans offrir une garantie (elle bénéficie d'une garantie décennale sur les bassins). Ces bassins ont été dimensionnés et fonctionnent bien pour le site de Courbevoie, pas pour les 17ha de terrains alentours, d'où s'écoulent les eaux. Il faudrait construire un grand bassin d'orage au-dessus de Courbevoie, pour éviter les inondations en aval. L'inBW et l'UCLouvain sont occupées à faire un Schéma d'Orientation Local (SOL) « Monet » pour encadrer l'urbanisation de la zone comprise entre la RN4 et l'autoroute E411, la sortie 8A et la rue Génistroit. Elles imposeront aux entreprises d'avoir leur propre bassin de rétention.

La bourgmestre Julie Chantry ajoute que la Ville ne dispose pas de l'étude commandée par l'UCLouvain, pour laquelle la confidentialité a été demandée.

Le conseiller Stéphane Vanden Eede regrette qu'il n'ait pas été question plus tôt de ce grand bassin d'orage évoqué aujourd'hui : on aurait évité les inondations dans le parking SNCB.

Place du Centre

Le 2^e point ajouté concerne la place du Centre (Ottignies). Le conseiller Nicolas Van der Maren souhaite connaître l'état d'avancement de ce dossier qui semble s'éterniser. Il rappelle que la première maison de l'îlot central a été acquise par la Ville il y a 25 ans.

S'agissant du PCAR et du Schéma général du Centre, l'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob signale que la Ville est en attente de la réponse du Fonctionnaire délégué wallon depuis plus d'un an. « *Cela fait 5 mois qu'on nous annonce qu'il est en relecture en interne à la DGO4 ! Dès que nous recevrons l'avis, nous soumettrons le PCAR et le Schéma au Conseil, avant l'organisation d'une enquête publique qu'on espère avant les vacances d'été.* »

La bourgmestre rappelle toutes les étapes de la participation citoyenne pour réfléchir à l'avenir de la place (il en a été question dans plusieurs numéros de l'OLLN Info et sur la page Facebook de la Ville). Le dernier acte d'acquisition a été signé en décembre de l'année dernière. La Ville est désormais propriétaire de l'ensemble de l'îlot (plus de 15 biens). Mais pas des maisons qui entourent la place.



« *Nous allons rédiger un cahier des charges sur base des résultats des ateliers participatifs et puis lancer un appel à intérêt pour trouver un partenaire privé qui réalisera ce que nous voulons sur la place.* »

Le conseiller Jacques Otlet met le Collège en garde : « *J'espère que vous n'allez pas vous faire piéger, car votre interlocuteur sera un promoteur-investisseur dont le but est de faire des bénéfices.* » Il suggère de ne pas attendre le retour du Fonctionnaire délégué pour soumettre les projets de PCAR et Schéma général du Centre au Conseil.

Benoît Jacob s'informerait de ce qui est possible, auprès du service Urbanisme. ●

.....

Le compte rendu de la séance du 31 mai.

Comme il en a pris l'habitude, le président Cedric du Monceau introduit la séance par une citation : « *L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit* » (Aristote).

Les conseillers entament l'examen de l'ordre du jour après une interpellation citoyenne et le départ des représentants du groupe Kayoux (lire page 19).

La bourgmestre Julie Chantry évoque le nouveau système de recrutement mis en place par la police intégrée, qui oblige à anticiper nos besoins en personnel près d'un an et demi à l'avance.

Le conseiller Nicolas Van der Maren s'étonne de voir passer beaucoup de déclarations de vacance d'emplois et se demande pourquoi notre Zone de police est si peu attractive. Il souhaite pouvoir disposer d'une note sur l'état de l'effectif en regard du cadre, sans quoi son groupe s'abstiendra.

La bourgmestre répond qu'il n'y a pas d'obligation légale à joindre une note et décide de maintenir le point, pour ne pas mettre la police en situation inconfortable. Néanmoins, elle comprend la demande et propose de constituer un groupe de travail sur les questions de police.

Le groupe OLLN2.0 MR y est favorable mais s'abstient, comme annoncé. Les autres votent pour.

Inondations et îlots de chaleur

La bourgmestre demande d'approuver le projet de faire réaliser une étude sur les vulnérabilités et adaptations au changement climatique pour le territoire de la ville. Elle rappelle le contexte (la Convention des Maires, le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED) devenu PAEDC en 2021 pour y ajouter la logique du climat). En plus d'un inventaire global, le bureau sera chargé de travailler de façon plus approfondie sur deux zones pilotes, la vallée de la Dyle



pour la question des inondations et l'Espace Coeur de Ville pour les îlots de chaleur. Il disposera de 12 mois pour ce faire.

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette une dépense de près de 50.000€ pour une étude dont les résultats risquent d'être sans surprise. La Ville connaît les zones inondables et îlots de chaleur. On se doute aussi des solutions : pour les inondations, des bassins d'orage, des fascines pour retenir les boues, un meilleur entretien des cours d'eau... ; pour les îlots de chaleur, la verdurisation du centre-ville. C'est déjà la démarche dans laquelle la Ville s'engage, sans qu'il soit nécessaire d'attendre les conclusions d'une étude. Autant consacrer cette somme aux mesures proprement dites. Le conseiller s'étonne aussi du mode de passation du marché, sans publicité. Une publication permettrait de donner leur chance à davantage de soumissionnaires, pour bénéficier d'idées innovantes.

La bourgmestre répond que la Ville de Namur a commandé une étude similaire et été satisfaite des mesures proposées. « *La question des îlots de chaleur, c'est tout neuf au sein de notre administration, on n'a quasi pas travaillé là-dessus, on a un réel besoin d'expertise. Tout ce que nous pouvons faire à notre niveau, nous l'avons entrepris. Et on ne se prive pas de mesures pour financer cette étude.* » Quant au mode de passation du marché, c'est un peu tard pour changer la formule, Julie Chantry fait confiance aux services.

Le conseiller Jacques Otlet souhaite connaître quels bureaux seront consultés, puisqu'il s'agit d'une procédure négociée, mais la bourgmestre n'a pas les noms. « *Alors on ne sait pas voter* », regrette le conseiller.

« *On ne peut pas divulguer de nom en séance publique, il y a le huis clos pour cela* », intervient le président Cedric du Monceau. « *On me souffle qu'il s'agit d'une compétence du Collège, pas du Conseil* », ajoute Julie Chantry.

Jacques Otlet hausse le ton : « *C'est la mission du Conseil communal de contrôler l'exécutif* ».

Julie Chantry promet que le conseiller aura l'information, mais pas ce soir car elle ne l'a pas.

La minorité s'abstient, les autres votent pour.

PMS

L'échevine en charge de l'Enseignement Annie Galban-Leclef propose de renouveler la convention avec la Province pour l'affiliation de notre Ville au centre Psycho-Médico-Social (PMS) de Wavre. « *La convention vaut pour 6 ans, elle est normalement tacitement reconduite, mais nous étions rattachés à l'antenne de Jodoigne. Ils nous ont proposé de dépendre plutôt de Wavre lors de la rentrée scolaire. La convention n'a pas changé.* »

Le conseiller Jacques Otlet regrette un copier-coller de

l'ancienne convention, sans évaluation de la qualité de la prestation. Il y a pourtant beaucoup de problèmes. Il demande le report du point et souhaite que les directeurs des écoles communales « se mouillent » pour rédiger un rapport d'évaluation, cela servira nos enfants.

L'échevine dénonce une intervention inappropriée. « *Nous avons rencontré plusieurs fois les responsables et à présent, les choses vont en s'améliorant.* »

La conseillère Isabelle Joachim confirme qu'il n'y a pas de logopède depuis un an dans l'école communale où elle travaille, preuve qu'il y a un manque d'effectifs.

Le conseiller Nicolas Van der Maren ne comprend pas l'énerverment autour de cette question. Les problèmes semblent réels, on ne peut pas s'engager pour 6 années supplémentaires sans avoir connaissance de l'évaluation qui semble t'il a été faite.

L'échevine en parlera avec les directions des écoles mais demande le vote du point. Le Groupe OLLN2.0 MR s'abstient (Bénédicte Kaisin vote contre), rejoint par Vincent Malvaux (Avenir). Les autres votent pour.

Fabriques d'églises

L'échevine en charge des Cultes Nadine Fraselle demande d'approuver les comptes des fabriques d'églises. Elle signale qu'il a fallu retirer 3 tonnes de déjections de pigeons dans le clocher de l'église de Céroux, que la nouvelle peinture de l'église de Mousty est une réussite, que la fabrique d'église de Blocry a la chance de pouvoir louer des chambres à des étudiants, qu'il a fallu remplacer la chaudière et les châssis de la cure à Louvain-la-Neuve...

Le conseiller Jacques Otlet remarque que la situation s'est améliorée, preuve d'un meilleur contrôle et accompagnement. Cependant, il regrette toujours la hauteur de l'intervention communale pour la fabrique de Céroux : 9547€, pour un budget total de 10.965€. Il remarque la générosité des paroissiens de l'église Saint-François, où le produit des quêtes s'élève à 9791€ (pour 465€ à Céroux, 653€ à Ottignies et 1436€ à Mousty). Pourtant, l'église de Louvain-la-Neuve est fréquentée par des familles qui n'ont pas nécessairement beaucoup de moyens, contrairement aux « bons bourgeois » de Céroux qui ont largement les moyens de participer aux frais liés à l'exercice du culte et ne le font pourtant pas. Il suggère de fusionner certaines fabriques, car certains lieux de culte sont très peu fréquentés.

L'échevine répond que la fréquentation étant variable d'une église à l'autre, les collectes et dons ne sont pas de même ampleur partout. En période de crise énergétique, il est nécessaire de réfléchir à des mesures d'économie et de penser à fusionner certaines activités. « *Nos églises sont bien entretenues et c'est bien normal, car elles font partie de notre*



patrimoine local. Les finances sont bien gérées, les conseils de fabrique font du bon travail. »

Unanimité.

Compte et modification budgétaire

L'échevin des Finances et du Budget Philippe Delvaux présente le compte 2021 de la Ville et la première modification budgétaire (MB) 2022.

« Le compte 2021, en boni à l'exercice propre de 2.8 millions d'euros, contribue à l'amélioration globale des finances communales. Il reflète une hausse des recettes, mais ponctuelle et non structurelle et la poursuite du contrôle strict des dépenses, malgré une accélération de l'inflation depuis l'automne. Rappelons qu'en 2021, la Ville a octroyé des aides covid, financées en partie sur fonds propres, et a connu des inondations. » A l'ordinaire, le boni global s'élève à 5,9 millions d'euros, les provisions à 1,1 million d'euros et les réserves à 5,1 millions d'euros. La réserve à l'extraordinaire s'élève à 12,5 millions et la dette (part communale) à 37 millions.

L'échevin fait également une synthèse de l'amélioration globale des finances communales depuis le début de la mandature.

La première MB 2022 intègre les résultats du compte 2021 et la révision des budgets pour 2022. On commence à identifier des hausses substantielles de certaines prévisions, reflet de la hausse de l'inflation. Cela entraîne, entre autres, une hausse des coûts du personnel de 486.000€, des dépenses de fonctionnement du service Travaux de 79.000€ et de la dotation à la piscine du Blocry de 40.000€. Le budget inclut aussi un montant de 70.000€ de prime de rentrée scolaire. Mais l'élément le plus marquant est la forte alimentation du poste « provisions ». Désormais, le total des provisions s'élève à près de 9 millions d'euros, anticipation de la hausse du coût du personnel suite à l'indexation (et donc également la hausse de la dotation communale à la zone de police), la hausse du coût de l'énergie, des assurances, du matériel,... L'échevin termine sa présentation par une perspective des années à venir.

Après analyse du compte, le conseiller Cédric Jacquet s'interroge au sujet d'une subvention Covid de 143.000€ destinée aux commerçants, qui n'a pas été utilisée. Il estime que quelques-uns des objectifs du Plan Stratégique Transversal (PST) de la majorité devraient être revus, car l'engagement de 20 équivalents temps plein (ETP) pour y répondre est un risque, compte tenu du contexte actuel. Il est interpellé par un taux de réalisation très faible à l'extraordinaire. Concernant la MB, il demande où en est le dossier « taxe sur les parkings » qui faisait l'objet d'une procédure en justice, et pourquoi la 4^e indexation des salaires n'a pas encore été prévue.

Le conseiller Jacques Otlet remarque qu'il est judicieux de provisionner beaucoup, alors que les aides sociales et la

charge salariale vont augmenter. Il remercie l'échevin pour la clarté de ses explications et regrette que le nouvel accord de majorité lui retire cette compétence des Finances qui lui allait si bien.

L'échevin répond que seulement un peu plus de la moitié du « budget Covid » a été octroyé aux commerçants (110.000€), sur base des demandes des commerces.

L'engagement de 20 ETP est nécessaire pour faire face à toutes les responsabilités de la Ville. Le taux de réalisation à l'extraordinaire est bas parce qu'il n'y a pas eu de soumissionnaires pour plusieurs projets. *« Pour le contentieux parking datant de 2016-2017, le contribuable a eu gain de cause, la Ville a dû enregistrer une non-valeur de 352.000€. La 4^e indexation des salaires a été connue après finalisation du budget, elle sera prévue dans la 2^e MB. »* Il remercie Jacques Otlet pour ses compliments et reconnaît qu'il souffre de ce choix qui n'est pas personnel.

Unanimité pour le compte, 8 abstentions (OLLN2. MR) pour la MB.

Etanchéité

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha demande d'approuver la rénovation de la toiture du club house commun aux clubs de rugby et hockey, au boulevard Baudouin 1^{er}. Il y a urgence, car il pleut dans le local !

Le conseiller Dominique Bidoul signale que le fonctionnaire délégué avait octroyé un permis d'urbanisme pour 5 ans maximum, en 2012. *« A-t-on rentré une prorogation du permis ? Sinon on est en infraction complète... »*

Abdel Ben El Mostapha ne dispose pas de la réponse, mais l'échevin des Sports et de l'Urbanisme Benoît Jacob se renseignera. *« On approuve le cahier des charges, pas l'attribution : ça laisse le temps de consulter les services »,* ajoute l'échevin Hadelin de Beer de Laer.

« Je comprends l'urgence pour les occupants mais en tant que juriste, je préfère m'abstenir. Il faut respecter les procédures », déclare le conseiller Nicolas van der Maren, qui s'abstient donc, comme les autres conseillers de la minorité. Les autres votent pour.

L'échevin des Bâtiments demande ensuite d'approuver la dépense supplémentaire (17.000€ TVAC) pour la rénovation de l'étanchéité de l'esplanade du Cœur de Ville. Les coûts des matières premières ne cessent d'augmenter, hélas.

Le conseiller Dominique Bidoul est bien informé du contexte (l'augmentation généralisée des prix) mais regrette la sous-estimation. 7 entreprises ont été consultées, une seule a fait offre, pour un montant 48% supérieur à l'estimation. *« Qu'on relance le marché et qu'on ouvre l'éventail des entreprises afin de pouvoir disposer d'un tableau comparatif ! »*



L'échevin s'estime déjà content d'avoir une offre. Si on relance le marché, le prix sera peut-être 65 ou 70% plus élevé. Il faut avancer, pour le confort des commerçants installés sous l'esplanade.

La minorité s'abstient, les autres votent pour.

Caméras

Le conseiller Nicolas Van der Maren a demandé l'ajout d'un point relatif à la sécurité et la tranquillité publique. Il répète le souhait de son groupe de voir s'installer des caméras de surveillance à certains endroits de la ville, pour aider les enquêteurs à identifier les auteurs d'incivilités. « Vous sembleriez plus ouverte que votre prédécesseur sur cette question. Avez-vous pu avancer ? », demande-t-il à la bourgmestre.

Julie Chantry répète qu'il n'y a pas de volonté particulière d'installer des caméras. « C'était une solution envisagée pour des agressions dans des lieux précis, mais il n'y en a pas énormément. J'avais proposé qu'on fasse un groupe de travail, mais il y a eu la Covid. Aujourd'hui, il n'y a plus de demande

de la police pour des lieux précis. Si on devait le faire, ce serait pour solutionner un problème spécifique et temporairement. »

Le conseiller est favorable à la mise en place d'un groupe de travail sur les questions de police auquel le chef de corps serait associé.

« Qu'est-ce qui rend Ottignies-Louvain-la-Neuve différente de Wavre, Braine l'Alleud, Waterloo et Nivelles ? Toutes sont équipées de caméras, à la grande satisfaction de leurs commissaires divisionnaires », remarque le conseiller Jacques Otlet.

La bourgmestre répond que notre ville n'a pas eu besoin d'aller jusque-là à ce stade-ci. Des caméras ont été utilisées dans certains cas où on les jugeait nécessaires, les 24Heures vélo par exemple. « On n'est pas contre de façon dogmatique. » ●

Vous pouvez (re)visionner la séance sur Youtube :
<https://www.youtube.com/watch?v=A-MqsN1Ftal>.
Elle est divisée en chapitres (c'est nouveau !), pour vous permettre de ne visionner éventuellement que le sujet qui vous intéresse.

Interpellation, et départ des Kayoux

Avant l'examen de l'ordre du jour, un représentant de l'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve, Sébastien Combéfis, a interpellé le Collège sur des nuisances sonores au Pôle sportif Baudouin 1^{er}, au Biéreau.

Le 1^{er} échevin Benoît Jacob, en charge des Sports, a détaillé le succès des activités organisées sur le site – pétanque, skatepark, hockey, rugby – et s'est réjoui de la présence des jeunes sur des terrains de sport plutôt que traînant dans la rue. De l'interpellation, il retient que la pratique du sport – les entraînements – n'engendre pas de désagréments, sinon un bruit raisonnable et attendu. Mais les habitants regrettent la musique, les tambours et les fanfares qui génèrent du bruit lors des événements. Il en sera question lors d'une réunion organisée le 28 juin, pour étudier comment vivre sereinement les événements à l'avenir.

Les habitants qui s'étaient déplacés pour l'interpellation quittent la salle et dans le brouhaha de sortie, on ne remarque presque pas qu'ils sont accompagnés par les deux conseillers du groupe Kayoux, Stéphane Vanden Eede et Florence Vancappellen (notre photo) et leurs sympathisants. Sans commentaire.

Par l'intermédiaire d'un communiqué de presse, les Kayoux ont fait savoir qu'en recherche d'un second souffle, le groupe cessait de siéger au Conseil communal et au Conseil de l'action sociale, jusque septembre. « Pendant ce temps, le collectif fera le bilan de ses trois premières années dans la vie politique locale et amorcera un travail de remobilisation jusqu'aux prochaines élections communales. » ●



Dialoguez avec le Collège

Le Collège rencontre les habitants de Louvain-la-Neuve centre/Biéreau/Baraque le 12 octobre, pour discuter avec eux des sujets qui les préoccupent.

Envoyer vos questions/thématiques avant le 31 août : participation@olln.be, ou par courrier : Administration communale, Participation, Espace du Cœur de Ville, 2, à 1340 Ottignies, ou par téléphone : 010 / 43 61 85.

Les informations pratiques et les thématiques seront communiquées sur le site olln.be et la page Facebook de la Ville, et transmises dans un toutes-boîtes aux habitants de ces quartiers. ●

[rencontrescitoyennes.olln.be](https://www.rencontrescitoyennes.olln.be)

Le Roi, la Loi, la Liberté

Les élèves en 2^e et 3^e maternelles à l'école de Limelette ont appris les paroles de la Brabançonne, pour participer aux manifestations patriotiques du 27 mai.

L'échevine en charge des Associations patriotiques et de l'Enseignement Annie Galban-Leclef les avait invités à participer à l'hommage rendu au monument aux morts voisin de leur école, le 27 mai.

Les élèves en 2^e et 3^e maternelles à l'école communale de Limelette ont donc appris les paroles de la Brabançonne et parfaitement retenu la devise de notre hymne national ! Ils ont lancé de tonitruants « Le Roi, la Loi, la Liberté », en agitant des petits drapeaux découpés et peints en classe.

« L'événement fut l'occasion d'évoquer le contexte de la guerre, dans le cadre aussi de l'accueil de deux enfants ukrainiens à l'école », explique la directrice Corinne Bertrand.

Les enfants ont découvert les notions de liberté et démocratie, avec leurs enseignantes Sandra Bianco et Valérie Cortier, et l'assistante maternelle Aurore Dujardin.

Avec le CHAGO et la PRC

Auparavant, les autorités politiques et les représentants des associations patriotiques d'Ottignies et Limelette ont commémoré la libération des camps en se recueillant devant les trois monuments du centre d'Ottignies. Ils étaient entourés de deux classes de l'Athénée Royal Paul Delvaux d'Ottignies (ARO) et de



deux classes de l'école communale de Lauzelle (5^e et 6^e primaire).

Ils se sont souvenus du 1^{er} monument aux morts de la Grande Guerre érigé près de l'église Saint-Remi, inauguré il y a 100 ans. Cecile Lucas, représentante du Cercle d'histoire CHAGO, a expliqué comment cette version du monument sanctifiait la victoire sur l'ennemi plutôt que la paix retrouvée. Elle fut anéantie par les Allemands en 1940 et remplacée par le monument actuel.

Annie Galban-Leclef a regretté le contexte – la guerre en Ukraine, à seulement 2250km de notre ville – qui remet en cause le concept de paix. *Les enseignements de la 2^e guerre mondiale n'ont pas suffi. Le devoir de mémoire est plus que jamais essentiel. Notre combat à tous doit être quotidien pour lutter contre le racisme et encourager la fraternité.* »

Après avoir promis d'être des citoyens engagés et volontaires, les élèves de l'ARO ont déposé des roses devant les deux monuments de l'Espace Saint-Remi.

L'événement était accompagné par les musiciens de la Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies. Les participants ont aussi observé une minute de silence devant le monument de l'Armée Secrète/Escadron Brumagne, à Limelette. ●



Fête nationale

Le Collège communal vous convie le 21 juillet à l'église Saint-Remi d'Ottignies, où un Te Deum sera chanté à l'issue de la messe de 10h. Ce Te Deum sera suivi d'un dépôt de fleurs aux monuments voisins, en présence des membres des associations patriotiques et de la Philharmonie Royale Concordia.

À vendre

Notre Zone de police vend le matériel roulant suivant :

- ▶ **Lot 1** vélomoteur Honda PK 50 de 1993, n° de châssis 1050719 **prix de départ 50€**,
- ▶ **Lot 2** Scooter Peugeot Vivacity 100 D 100cc (M1) de 2004, n° de châssis VGAS2ACKA40200205 **prix de départ 100€**,
- ▶ **Lot 3** Scooter Peugeot Vivacity 100 D 100cc (M2) de 2004, n° de châssis VGAS2ACKA40200394 **prix de départ 100€**,
- ▶ **Lot 4** Scooter SYM VS 125 de 2009, n° de châssis RFGHV12WY8S002246 **prix de départ 100€**,
- ▶ **Lot 5** Scooter SYM VS 125 de 2009, n° de châssis RFGHV12WY8S002232 **prix de départ 100€**,
- ▶ **Lot 6** Scooter SYM VS 125 de 2009, n° de châssis RFGHV12WY8S000886 **prix de départ 100€**,
- ▶ **Lot 7** Scooter SYM VS 125 de 2009, n° de châssis RFGHV12WY8S000887 **prix de départ 100€**,
- ▶ **Lot 8** Moto BMW R1200 GS de 2007, n° de châssis WB10307A17ZU71888 **prix de départ 2.000€**,

Ces véhicules sont vendus en l'état, une remise à niveau doit être prévue. La Zone de police n'offre aucune garantie sur les véhicules vendus. Les véhicules seront visibles les 18 et 19 juillet de 9 à 12h et de 13 à 15h, sur le parking du commissariat d'Ottignies, aucun essai ne



sera autorisé, seul le démarrage des véhicules pourra éventuellement être effectué (pour autant que l'état du véhicule le permette).

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur(s) offre(s) par écrit et sous enveloppe fermée par lot (une enveloppe = une offre sur un des véhicules).

Les offres peuvent être envoyées par la poste ou déposées à l'Accueil du commissariat de police d'Ottignies. Le dépôt des offres débutera exclusivement le lundi 25 juillet et se terminera le vendredi 26 août à 11h. Les offres seront adressées à :

Zone de police d'Ottignies - Louvain-la-Neuve
Service logistique
Vente matériel roulant ZP 5275
Offre sur lot n°...
Rue du Monument 54
1340 Ottignies

L'ouverture des offres aura lieu le mardi 30 août, à 11h, en la salle de réunion de la zone de police. Les véhicules seront attribués de la manière suivante :

- ▶ La meilleure offre par lot
- ▶ En cas d'offres égales dans le même lot, il sera demandé aux enchérisseurs de soumettre une dernière offre afin de les départager. ●

Rénovez accompagnés

La plateforme de rénovation énergétique élargit ses services. Profitez d'un accompagnement gratuit, sur mesure !

Pour bon nombre de personnes, rénover son logement représente une entreprise de taille. Le service énergie de la Ville vous oriente, répond à vos questions et facilite vos démarches dans votre parcours de rénovateur.

La première étape consiste le plus souvent à faire réaliser un audit par un auditeur agréé et indépendant. Celui-ci relève les données de votre logement, vous indique quels sont les travaux nécessaires pour atteindre le label A et dans quel ordre les réaliser. Une liste d'auditeurs partenaires de la plateforme Rénov'OLLN se trouve sur www.renovolln.be. Un audit coûte environ 1000€ mais la Région octroie une prime (qui vient d'être augmentée temporairement) pour la réalisation de cette étude et la Ville vous soutient également (400€/habitation, moyennant certaines conditions).

Votre rapport d'audit en main, il est temps de contacter des entrepreneurs, de demander des conseils et devis.

La plateforme vous aide dans leur comparaison (sans toutefois choisir à votre place). Les coefficients qui entrent dans les conditions d'octroi des primes sont également vérifiés. A ce stade, les informations viennent de tous côtés et il n'est pas anormal d'être un peu perdu ! La plateforme propose de vous rencontrer afin de structurer ensemble les éléments de votre rénovation et de définir avec précision votre projet : priorités, techniques, matériaux, financement.

Lorsque les travaux sont en cours, la plateforme passe voir votre chantier afin d'en vérifier plusieurs points-clés: raccords d'étanchéité, continuité des isolants... Les travaux terminés, elle encode le suivi de travaux afin de vous faciliter l'obtention des primes.

Tous ces services sont gratuits ! La Ville s'engage à vos côtés afin d'atteindre l'objectif que la Région s'est fixé: un parc immobilier au label A en moyenne d'ici 2050. ●

📍 www.renovolln.be

Environnement, développement durable, climat

La ministre Zakia Khattabi a découvert les actions menées par notre Ville dans les disciplines qui l'occupent, le 18 mai.

La ministre fédérale du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du « Green Deal » Zakia Khattabi a passé deux heures à Ottignies, le 18 mai, pour y découvrir les actions prises en faveur du retour de la Nature en ville, le projet « Sharepair » pour lequel notre Ville est partenaire avec la Maison du Développement Durable (MDD), et notre Plan Climat-Energie 2018-2024.

Elle a été reçue à l'hôtel de ville par la bourgmestre Julie Chantry, les échevins Philippe Delvaux, Hadelin de Beer de Laer, Abdel Ben El Mostapha et Nadine Fraselle, et le personnel communal en charge des matières précitées. La députée wallonne Hélène Ryckmans était présente également.

Eco-pâturage

La visite a débuté par la découverte de l'éco-pâturage de la Prairie Orban - en face de la Ferme du Douaire, à Ottignies - avec Sarah Installé, qui gère cet espace depuis 2020.

Ce projet d'éco-pâturage est né suite à la découverte d'une zone de renouées - plante invasive - dans la parcelle, en 2017. Un spécialiste consulté à ce sujet a recommandé cette formule de gestion. Par rapport à la tonte/fauche, le pâturage présente divers avantages : il ne produit pas de déchets verts, ne fait pas de bruit, améliore le bilan carbone de la gestion, évite l'achat de matériel et présente un intérêt social : les animaux sont très souvent appréciés par les citoyens.

Les 7 brebis des Limelettois Séphane et Sarah Vanden Eede-Installé broutent l'herbe de la Prairie Orban pendant 2-3 semaines et repartent pendant 5-6 semaines. Il s'agit de varier leur nourriture, pour éviter les parasites internes.

Sharepair

De retour à l'hôtel de ville, la ministre a découvert comment notre Ville est impliquée dans le projet européen « Sharepair », qui vise à réduire les déchets



d'équipements électriques et électroniques en développant une infrastructure de soutien numérique pour les citoyens engagés dans l'économie de la réparation, et en incitant d'autres à se joindre à cette démarche. Outre la création d'une cartographie des services de réparateurs locaux (professionnels, repairs cafés), des outils numériques d'aide à la réparation sont développés: application d'aide à la réparation par les citoyens, base de données open-source de pièces de rechanges imprimables en 3D, partage des meilleures pratiques valorisées via des « wikis »...

Le RepairStudio organisé en partenariat avec Cyreo, à Louvain-la-Neuve, a connu un grand succès : 75 appareils ont été réparés et 126 non réparés (parce que trop vieux, impossibles à ouvrir ou parce que les pièces à remplacer sont introuvables). Les citoyens dont les objets ne pouvaient être réparés pouvaient acquérir des objets neufs ou d'occasion à moindre coût.

Plan Climat-Energie

L'après-midi s'est terminée par une présentation de notre Plan Climat-Energie 2018-2024.

En adhérant à la Convention des Maires, en mars 2016, notre Ville s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030. Elle va même plus loin, en visant une neutralité carbone en 2050 : soit une réduction de 90% de ses émissions.

Pour atteindre cet objectif au niveau du patrimoine communal (bâtiments et véhicules), elle travaille en trois phases, en même temps : une première consiste à supprimer le gaspillage ; une deuxième, à améliorer les performances des bâtiments ; une troisième, à se lancer dans les énergies renouvelables. ●

Tourisme

Comment développer encore l'offre touristique de notre ville ? La ministre wallonne en charge du Tourisme Valérie De Bue a visité Louvain-la-Neuve, le 26 avril.

Visite au pas de course pour Valérie De Bue, la ministre wallonne en charge du Tourisme, le 26 avril à Louvain-la-Neuve : le gîte Mozaïk, les rues piétonnes, le Musée L... avant une réunion de travail autour du projet de réalisation d'un schéma directeur touristique (sous la supervision de l'intercommunale InBW et du Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie CITW+), l'amélioration de la signalétique du site et du balisage des promenades (des itinéraires à raccorder aux itinéraires piétons et vélos provinciaux) et la structuration du secteur « MICE » (tourisme d'affaires).

« J'ai vu toute l'évolution de cette ville, dont on doit encore affirmer la vocation touristique : dynamiser le pôle autour de l'Aula Magna, attirer les visiteurs jusqu'en haut de la ville. Je suis ici pour voir comment la Région peut soutenir les projets », a déclaré la ministre, en découvrant les locaux qui abritaient le café-boutique-librairie « Livre et Art » du Musée L, fermé depuis la faillite de la SPRL il y a deux ans.

L'UCLouvain, propriétaire, a confié à INESU-Promo de revoir le concept de ce lieu, avec l'objectif d'une réouverture avant la fin 2022. La directrice du Musée L Anne Querinjean s'en réjouit, elle qui considère depuis toujours le musée comme une « maison d'hôtes » accessible à tous les publics. « Un café-boutique fait désormais partie de toute infrastructure muséale. On s'y repose avant ou après une visite, on y découvre un livre... ça prolonge l'expérience. »

Devant le musée, la place des Sciences est très belle et pourrait accueillir une grande terrasse. Un peu plus bas, la place des Wallons - réaménagée il y a peu - mérite aussi qu'on s'y attarde. Le développement des infrastructures culturelles et sportives, les nombreux événements (étudiants et autres), permettent de revoir l'ambition touristique de notre ville à la hausse.

Programme d'actions

« Une étude a été confiée à la société « Un tour d'avance » pour analyser le positionnement touristique de Louvain-la-Neuve, de même que les publics cibles et les zones de chalandise », a annoncé l'échevin du Tourisme Benoît Jacob. « Un programme prévoit de développer des actions, en collaboration avec les tissus associatif, socio-économique et culturel de la ville, pour faire jouer au tourisme son rôle économique à Louvain-la-Neuve et dans ses environs. »

La visite s'est terminée par une réunion de travail sur la nécessité de développer une plateforme MICE en Brabant



wallon et au niveau local (en collaboration avec la Maison du Tourisme du Brabant wallon et Wallonie Belgique Tourisme), le développement d'une plateforme web multilingue dédiée à l'offre MICE à Louvain-la-Neuve, la représentation du secteur dans les foires et salons. ●

Visites guidées

Notre Office du Tourisme-Inforville programme une trentaine de visites guidées, jusque fin octobre : de quoi ravir les amateurs de mystère, de nature, de randonnée, de photographie, d'art et d'histoire !

www.tourisme-olln.be - 010 / 47 47 47

UN ÉTÉ DE VISITES INÉDITES À LOUVAIN-LA-NEUVE !

MURDER CITY
PHOTOWALK
RANDONNÉE URBAINE
CLINS D'ŒIL ARTISTIQUES
BAIN DE FORÊT
... ET BIEN D'AUTRES DÉCOUVERTES
DE JUIN À OCTOBRE



Renseignements
et réservations sur
www.tourisme-olln.be

Office du Tourisme Inforville
010 47 47 47 - info@tourisme-olln.be



Taxi BW 

0493/16.44.77

Service de taxi

Taxi BW, n°1 de votre région
Votre satisfaction, notre priorité.

Nous sommes des spécialistes dans le transport de personne pour les petits et longs trajets avec un prix forfaitaire pour les navettes aéroports et les longs trajets.

Info@taxibw.be

0493/16.44.77

www.taxibw.be



Funérailles Debroux srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N
www.funeraillesdebroux.be

Tél.: 010/ 41 42 91



SOCIAL

Girls in Hawaii

Un concert « sold out », le 17 mai à La Sucrierie de Wavre, pour Horizons Neufs.

Après Blanche en 2020, et le report du gala en 2021 pour cause de crise sanitaire, ce sont les Girls in Hawaii qui ont enchanté les amis d'Horizons Neufs - association faite « citoyenne d'honneur » de notre Ville en janvier 2018, qui accueille 83 adultes ayant un handicap mental modéré à profond, essentiellement à Louvain-la-Neuve - le 17 mai à La Sucrierie de Wavre.

Un concert introduit par Philippe Geluck, parrain d'Horizons Neufs et Pôle d'Or de notre Ville, qui s'est engagé à poursuivre son aide en faveur des résidents de La Serpentine, La Cognée et La Lisière, et de ceux qui habitent dans les logements supervisés par l'association.



Il s'agissait du dernier gala pour le directeur Grégory de Wilde, qui a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Il a retracé ses 10 années d'expérience au sein d'Horizons Neufs avec beaucoup d'émotion, et remercié les plus de 200 professionnels qui accompagnent les résidents dans leurs projets de vie et les services qu'ils rendent à la communauté.

Grégory de Wilde reste en poste jusqu'au 30 septembre. Il sera remplacé par le Fernelmontois Silvio Cesaraccio. Celui-ci dirige Les Colverts de Malonne (un service résidentiel agréé du secteur de l'aide à la jeunesse, qui accueille quinze jeunes filles de 14 à 18 ans) depuis 25 ans et rêvait aussi d'un nouveau défi professionnel. ●

600 audio livres

Vous connaissez une personne malvoyante ou une personne n'ayant pas accès à la lecture en raison d'un autre handicap ?

Moyennant une cotisation annuelle de 15€, l'ASBL Club Magnétic (dont le siège social est situé à Limelette) propose:

- ▶ une sonothèque riche de plus de 600 titres, dont des ouvrages jeunesse (disponibles sur CD audio ou via Internet - Dropbox) ;
- ▶ l'enregistrement à la demande d'une ou plusieurs œuvres au choix ;
- ▶ une newsletter bimestrielle ;
- ▶ la possibilité de correspondre avec d'autres membres. ●

📞 0477 / 82 97 97
contact@clubmagnetic.org
www.clubmagnetic.org

Vous maîtrisez l'outil informatique et avez un peu de temps libre à consacrer aux malvoyants ? Rejoignez les bénévoles du Club Magnétic, pour un travail de montage visant à réaliser des audio livres.



Subside Nord-Sud

Plusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposé au Conseil consultatif Nord-Sud.

Demandez le dossier concernant cet appel à projets. Il y figure, entre autres, un formulaire qu'il est impératif de compléter et de joindre au dossier que vous rentrez.

Adressez votre demande au Collège au plus tard le 1^{er} septembre 2022. Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet et à son évaluation. Un groupe d'analyse examinera les demandes en fonction de critères précis qui font partie du dossier qui vous est remis, dont les points essentiels sont :

- ▶ une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement ;
- ▶ une coopération ayant dans notre commune une portée éducative.

Le groupe d'analyse sélectionnera les dossiers qu'il recommande au Collège, lequel, s'il agréé, les soumettra au Conseil communal qui statuera in fine. ●

📞 010 / 43 61 94
ccns@olln.be

Collectif des femmes
Ouvert à toutes et tous



FORMATIONS

Louvain-La-Neuve

Formations pour demandeur.euse.s d'emploi

- Orientation professionnelle
- Informatique et anglais
- Création de petites et moyennes entreprises, avec un module de réparation de smartphones et de tablettes

Ateliers d'expression et de créativité

- Ateliers d'arts
- Ateliers de modélisme
- Ateliers de stylisme

Cours de français

- Alphabétisation
- Français langue étrangère
- Cours de citoyenneté

Infos et inscription tous les jours de 9h à 17h

- Rue des Sports, 19
1348 Louvain-la-Neuve
- 010/47.47.69
- www.collectifdesfemmes.be

**Inscription aux formations sous conditions*

KIDZIK

Le festival musical des petites oreilles à Louvain-la-Neuve

CONCERTS
ATELIERS
ANIMATIONS
POUR LES 0 À 10 ANS

À la Ferme du Biéreau

kidzik.be

26 > 28 août 22




BIENVENUE À LA BIOSPHÈRE

LA BIOSPHÈRE

Magasin **bio** où vous trouverez

- plus de **200 références en vrac**
- des produits **locaux**
- une approche **bio** et **éthique**
- ouvert **7j/7**
- une **équipe engagée**

Au plaisir de vous voir !

Lun : 13h-19h / Ma-Sa : 9h-19h / Di : 9h-13h





SPORT

Special Olympics Belgium

Notre Ville s'est engagée à inciter les clubs à accueillir, former et entraîner les sportifs/athlètes ayant un handicap mental, à les mettre en lumière, à leur ouvrir les stades, salles, aires de sport et piscines...

La 38^e édition des Jeux Nationaux annuels « Special Olympics Belgium » (SOB), pour les athlètes ayant un handicap mental, s'est déroulée dans notre ville, et à Braine-l'Alleud, du 25 au 28 mai.

Quelque 3000 athlètes - de 264 clubs SOB de toute la Belgique, dans 16 disciplines différentes - ont donné le meilleur d'eux-mêmes, soutenus chaque jour par plus de 1000 coachs et 1.800 volontaires. Quelle ambiance, quelle foule !



La Torch Run a fait arrêt à l'hôtel de ville.

Allumée à Braine l'Alleud le 25 mai en début d'après-midi, la flamme - accompagnée par les participants de la Torch Run, athlètes, aspirants inspecteurs de l'école de police de Jurbise... - a fait arrêt à l'hôtel de ville d'Ottignies peu après 16h30, où elle a été longuement applaudie par le Collège communal au complet.

La bourgmestre Julie Chantry a souhaité la bienvenue à tous les participants et s'est souvenue qu'étudiante en rhéto, elle avait été bénévole pendant trois jours, lors de la 1^{ère} édition des SOB organisée à Louvain-la-Neuve il y a 30 ans.

Charte des Solidarités

Le 27 mai, la bourgmestre et l'échevin des Sports Benoît Jacob ont signé une « Charte des Solidarités » - sur le podium du Special Olympic Village, aux côtés de plusieurs autres villes de Belgique - par laquelle ils s'engagent, jusqu'en 2024, à inciter les clubs à accueillir, former et entraîner les sportifs/athlètes ayant un handicap mental, à les mettre en lumière, à leur ouvrir les stades, salles, aires de sport et piscines... ●

Vélo : je me lance !

Vous avez une lointaine expérience du vélo mais ne savez pas comment vous y remettre ?

Votre enfant n'a jamais eu l'occasion d'apprendre à rouler à vélo, il éprouve certaines difficultés et vous ne savez pas comment lui apprendre ?

Participez aux formations Pro Velo « Je me lance », où enfants (dès 6 ans) et adultes - sans expérience préalable - apprendront à tenir en équilibre et feront leurs premiers tours de roue.

Les objectifs ? Avoir confiance, plus d'autonomie... et surtout, permettre de découvrir ce sentiment de liberté que procure le vélo !

Prochaines dates : mercredi 6 juillet, lundi 11 juillet, jeudi 14 juillet et mardi 19 juillet, de 14 à 16h, sur le parking du centre sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, à Ottignies).

📍 PAF : 45€.

<https://provelo.org/fr/page/ottignies-je-me-lance>

Un(e) étudiant(e)
jobiste de l'U(Louvain)
peut vous aider!

Des milliers de talents
prêts à répondre
à votre annonce sur

www.uclouvain.be/jobs

Un job = une chance pour un-e étudiant-e qui paye ses études !

**PEINTURE
SUR GAZON**

- ▲ Résultat immédiat
- ▲ Éco-responsable
- ▲ À base d'algues

**IDÉAL SI VOTRE GAZON
EST IRRÉGULIER,
JAUNIT OU PRÉSENTE
DES TACHES.**

- Tient jusqu'à 12 semaines
- Ne nécessite pas d'arrosage
- Biodégradable et compostable
- Effet naturel et resplendissant
- Hausse de la valeur d'un bien immobilier

**LEADER EN PEINTURE SUR GAZON
SUR LE MARCHÉ BELGO-LUXEMBOURGEOIS**

DEVIS GRATUIT / TARIF DÉGRESSIF EN FONCTION DE LA SUPERFICIE

Pour plus d'informations :

+32 483 06 05 05 info@dpgarden.be www.dpgarden.be

Crédit Placement Assurance **Crelan** Ottignies

Attention : Emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent
Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles

MY ASSURANCE.BE

Avenue du Douaire, 31
1340 OTTIGNIES
Tel : 010 41 42 40
BE 0476.335.623

ottignies@crelan.be info@myassurance.be
N°FSMA : 063356 A N°FSMA : 116047 A



Eco-pâturage

Avez-vous vu les belles étendues de fleurs et graminées dans la prairie Orban ? La plupart seront fauchées prochainement, pour nourrir des moutons.

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces verts avec des animaux herbivores domestiques.

Ce projet a été lancé lorsque des riverains nous ont signalé la présence d'une station de Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) dans la prairie Orban, en 2019. Vu l'interdiction d'utilisation des pesticides en vigueur depuis le 1^{er} juin 2019, un système de gestion alternatif a dû être trouvé.

Le pâturage permet :

- ▶ une restauration rapide de la végétation indigène ;
- ▶ de ne pas produire de déchets verts ;
- ▶ d'occasionner un faible risque de dissémination de la renouée.

Ce mode de gestion implique des aménagements et une bonne collaboration entre les parties prenantes : propriétaire de moutons, service des Espaces verts de la Ville, riverains, passants... Et donc beaucoup de communication.

Aménagements et communication

Une clôture a été installée en 2020. Cette année, ce sera un abri à moutons (la clôture a été déplacée pour des raisons techniques, entraînant une diminution de la surface ombragée) et des valves de communication (informations sur les moutons, recommandations, coordonnées des propriétaires...).

Un Comité d'accompagnement a été désigné. Il constate que certaines informations doivent être rappelées fréquemment : l'interdiction de s'installer dans les zones d'herbes hautes dédiées à la fenaison (foin pour les moutons, en vert avec point noir, sur le plan ci-dessous) et l'obligation de tenir les chiens en laisse (car les chiens en liberté effraient les moutons et risquent d'aplatir l'herbe des zones dédiées à la fenaison).



Le projet s'améliore à chaque saison. Ainsi, on va tester la possibilité de mettre l'enclos à la disposition des propriétaires de chiens pour y faire gambader librement leur compagnon, lorsque l'enclos est vide et non cadencé. Attention toutefois à respecter quelques règles : un chien à la fois dans l'enclos, ramasser les déjections. Le non-respect des règles entraînera la fin de l'occupation de l'enclos par les canidés. ●

Le moment de passage des moutons est annoncé sur Facebook :

Ottignies-LLN, ma ville →

<https://www.facebook.com/groups/20363292467>

Ottignies-LLN en transition →

<https://www.facebook.com/groups/2082842995372866>

Ottignies-Louvain-La-Neuve News →

<https://www.facebook.com/groups/1967336466730822>



Les zones de fenaison (la « maison » en vert clair à points noirs sur la carte).



Fauchée

La place du Centenaire (Mousty) fait partie des espaces verts publics qui ne seront plus tondus. Objectif : favoriser le retour de la Nature en ville.

Certains citoyens s'inquiéteront peut-être de voir plusieurs espaces publics temporairement non tondus/fauchés, et des cercles de verdure non tondus/fauchés au pied des arbres: il s'agit d'un choix, inscrit dans le Programme Stratégique Transversal (PST) de la majorité communale, pour favoriser la biodiversité.

« On va voir revenir des fleurs, qui feront revenir des insectes butineurs, qui feront revenir des oiseaux, qui feront peut-être des nids au sol... », promet l'échevin en charge de l'Environnement Philippe Delvaux. « Ce ne sera pas nécessairement joli les premiers mois ou les premières années. Il faut laisser faire la nature, elle se rééquilibre très bien. »

Et l'échevin de citer les espaces verts voisins de la Ferme équestre (Louvain-la-Neuve) pour exemple. Passés en éco-pâturages il y a deux ans et demi, on y voit revenir de plus en plus d'essences.

Avis aux propriétaires de chiens : merci de continuer à ramasser les déjections de vos animaux, pour le confort des enfants qui auront plaisir à se rouler dans l'herbe et des familles qui organiseront des pique-niques champêtres.

Fauche: 1 ou 3 fois/an

La Ville a profité du renouvellement de son marché relatif aux tontes/fauches (400.000m² de terrains concernés, soit 1,3% de la superficie totale du territoire communal) pour revoir la gestion des espaces verts communaux : 20% de la superficie des espaces verts tondus aujourd'hui seront désormais fauchés. Cela concerne notamment la place du Centenaire (notre photo), un terrain de l'avenue des Iris, les espaces jouxtant le parking de la rue des Fusillés, le verger de la Baraque, le sentier des Ménagères, les deux espaces du Fond de Bondry... qui étaient tondus 8 à dix fois par an, jusqu'ici.

« Selon les terrains, ils seront fauchés trois fois par an (mi-mai, août, octobre) ou une seule fois (fauchage « tardif ») pour les espaces moins fréquentés », précise Philippe Binot, responsable technique « Infrastructures » pour le service Travaux. « Une bande sera éventuellement tondue ou fauchée plus souvent, en bordure des terrains, d'1,50 à 2m de large, pour une question de visibilité/sécurité, pour faciliter l'accès aux bancs... »



« Ainsi les citoyens verront que les espaces sont gérés et pas laissés à l'abandon », ajoute l'éco-conseillère Emeline Proot.

Autres nouveautés : on laissera des cercles de verdure non tondus/fauchés au pied des arbres, tout le temps de la belle saison. Et on remontera la hauteur des fauches (8cm au lieu de 5) et tontes (5cm au lieu de 4).

Ainsi, trois-quarts des espaces verts publics communaux seront désormais fauchés, et un quart tondus. La démarche sera évaluée et adaptée si nécessaire.

Politique globale

Ce choix fait partie d'une politique globale en matière d'affectation et d'entretien différencié des espaces verts. Tout en restant soucieuse des « 4 fleurs » obtenues au concours provincial et « 3 fleurs » obtenues au concours régional, la Ville continue d'adapter sa politique d'entretien et de fleurissement des ronds-points et des vasques, sans pesticide. ●

Cartographie du maillage écologique

Notre Plan Communal de la Nature (PCDN) travaille à la cartographie du maillage écologique. L'objectif est de pouvoir communiquer facilement des recommandations en faveur de la biodiversité, en fonction de la localisation. Nous cherchons des candidats pour nous aider à décrire certains sites et à réaliser des relevés !

010 / 43 62 50
environnement@oln.be

Démoussage: attention, danger !

Ne faites pas nettoyer votre toiture en amiante à grands jets d'eau, c'est interdit et dangereux pour la santé.

Bien que l'amiante soit désormais interdit en construction, il est toujours présent dans beaucoup de maisons dont le permis de construire date d'avant 1998 (notamment au niveau du toit : amiante-ciment conditionné en plaques, tôles ou ardoises).

L'article 4 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 décembre 1993 concernant la prévention et la réduction de la pollution de l'air par l'amiante précise que : « (...) l'utilisation d'outils mécaniques à grande vitesse, de nettoyeurs à jet d'eau sous haute pression, de compresseurs d'air, de disques abrasifs et de meuleuses pour usiner, découper ou nettoyer des objets ou supports en matériaux contenant de l'amiante ou revêtus de tels matériaux ou pour le retrait d'amiante est interdite (...) ».

L'amiante a été reconnu comme cancérigène. Répandues dans l'air, les fibres d'amiante sont suffisamment petites pour être inhalées. Elles se logent ensuite au fond des poumons et causent des maladies graves après plusieurs années.

Que faire ?

Si votre toit avec de l'amiante est en bon état, qu'il ne s'effrite pas ou que vous n'y avez pas percé de trous, les risques d'exposition sont très faibles : laissez-la la mousse!

Si votre toit doit être remplacé : il est conseillé de faire appel à une entreprise agréée qui dispose des compétences et certificats nécessaires pour enlever les matériaux à base d'amiante. Suivant la quantité, l'état et le type d'amiante à enlever ou à encapsuler et suivant les méthodes utilisées, les travaux peuvent être soumis à déclaration environnementale de classe 3 ou à un permis d'environnement de classe 1 ou 2.

La Ville travaille en étroite collaboration avec la Zone de police et la police de l'Environnement pour mener des actions de sensibilisation et intercepter les infractions. Les contrevenants sont renvoyés vers le Parquet.

Elle traite également avec beaucoup d'attention les demandes de déclaration environnementale de classe 3 et permis environnement de classe 2 pour les travaux de désamiantage. ●



En cas d'infraction :

Commissariat de police : **010 43 63 65**

Service de garde SOS Environnement (24H/24 -7j/7) :
Numéro vert **1718**

Département de la Police et des Contrôles, Direction
de Charleroi : **071 65 47 25**

Vous être un entrepreneur ? Vous devez savoir qu'aucun travailleur ne peut effectuer des travaux sur des matériaux contenant de l'amiante s'il n'a pas suivi une formation pour ce faire.

Vérifiez si vos travaux sont soumis à une demande de permis sur olln.be (ma ville, services techniques, environnement, démarches).

**i Olln.be (services techniques, environnement, gestion des déchets)
Numéro vert de la Wallonie : 0800 11 901**





Be WaPP : merci !

Quelque 65 équipes - citoyens, écoles et entreprises - ont participé à la grande opération de ramassage des déchets « Be WaPP », au printemps dernier, dans notre ville. Des dizaines de sacs d'ordures ménagères ont été récoltés ainsi que des canettes, planches de bois, pneus, électroménagers, mégots...

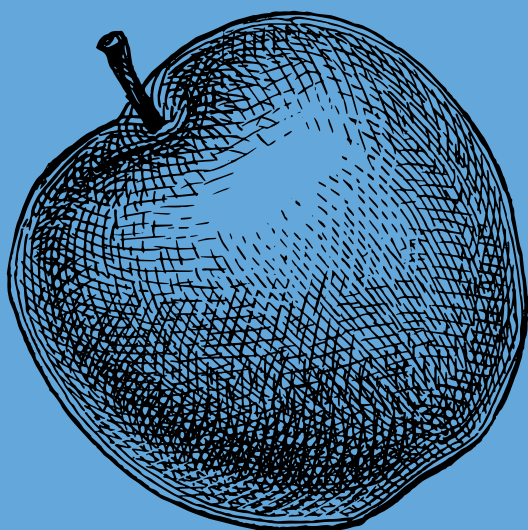
Si les équipes communales ne ménagent pas leurs efforts pour nettoyer l'espace public au quotidien, certains déchets persistent, malheureusement. Trop de dépôts clandestins sont encore retrouvés un peu partout.

Un stand à la Fête de la Pomme ?

La Fête de la Pomme aura lieu le 16 octobre à Céroux. Presse à pomme et vendeurs de produits locaux/du jardin seront présents, de quoi se faire plaisir aux portes de l'hiver !

Vous souhaitez vous aussi proposer des douceurs, créations artisanales, conseils... aux visiteurs, dans le thème de la manifestation ? Faites-le nous savoir avant le 15 septembre : environnement@olln.be
010 / 43 62 50

Aucun déchet ne pourra être occasionné par l'activité (ou s'il y en a, ils devront être évacués par vos soins). Un accès à l'électricité est envisageable mais non garanti.



Vous souhaitez agir ponctuellement ou tout au long de l'année pour que notre ville soit encore plus propre, ramasser les déchets dans votre quartier ou dans des endroits où les services communaux passent moins souvent ? Devenez ambassadeur/ambassadrice de la propreté ou organisez/participez à un ramassage : www.bewapp.be (je passe à l'action, ambassadeurs). Vous recevrez l'équipement nécessaire pour ces différentes actions. ●



Gare à la tique

Les tiques sont présentes dans nos bois, jardins, écoles, crèches... jusqu'à 1,5m de hauteur. 10% d'entre elles sont porteuses d'un pathogène qui provoque la maladie de Lyme.

Veillez à ne pas vous faire mordre. En sortant couvert de plusieurs couches de vêtements à mailles très serrées et en fermant toutes les ouvertures : le pantalon dans les chaussettes !

S'il fait très chaud, il faut couvrir au moins les zones du corps difficiles à inspecter, de l'entrejambe au nombril, et la tête. Après une promenade dans une zone à risque, l'idéal est de changer de vêtements, de vérifier l'entièreté du corps et de passer sous la douche.

Si malgré tout vous constatez la présence d'une tique, retirez-la le plus rapidement possible à l'aide d'une pince spéciale vendue notamment en pharmacie. Après quoi, si vous constatez que la morsure présente une tache qui s'étend (généralement plus claire en son centre), rendez vous chez votre médecin, qui prescrira un antibiotique. ●



AD Limal

La Saison
DES BBQ'S
est ouverte, en...Faim!

✂ AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS ✂

AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h





Valentine au Bois des Rêves

Et 13 autres artistes, réunis les 14 et 15 mai autour de l'étang du domaine provincial, pour transformer les photographies de Harry Fayt en une nouvelle exposition « Cover up ! ». A voir jusqu'en septembre au Bois des Rêves, puis dans les rues d'Ottignies, dans le cadre du Festival Fresh Paint.

Les photographies grand format de Harry Fayt « Rêveries subaquatiques », présentées de mai à fin octobre 2021 au Bois des Rêves, ont connu un grand succès. Plutôt que de les supprimer à l'issue de l'exposition, leur auteur a eu l'idée de les recycler, en faisant intervenir d'autres artistes dessus.

Les 14 et 15 mai, les visiteurs du domaine provincial ont eu la chance d'assister à la métamorphose des toiles, autour du grand étang. Quelque 14 artistes (13pulsions, Babitortillons, Carograffiti, Farm Prod, Florkey, GerryRooms, Kiny, Nadia, Nekvel, Orkez, Salo, Storm2U, Valentine Verhaegen et Zouwi) au travail, sur des échafaudages : spectaculaire et sympathique.

« La consigne était, si possible, de conserver des éléments de la photo originale », explique l'artiste de Tervuren Valentine Verhaegen. « Il fallait qu'il y ait un rapport avec l'eau, puisqu'il s'agit d'une exposition du Musée de l'Eau et de la Fontaine. »

Une nouvelle exposition donc (« Cover up ! »), au départ de l'ancienne. Qui restera au Bois des Rêves jusqu'en septembre, avant d'être accueillie par la Ville, en divers lieux d'Ottignies, dans le cadre du Festival Fresh Paint.



Valentine Verhaegen.

Trois poissons

Les artistes ont travaillé à la bombe, au pinceau, au pochoir, aux marqueurs... comme ils ont l'habitude de le faire sur de grands murs dans les villes, sur des cabines électriques ou des coques de bateau.

Une formidable expérience pour Valentine Verhaegen, artiste confirmée mais qui ne pratique le Street Art que depuis un an.

« Je ne connaissais pas la toile et me demandais comment la peinture allait tenir dessus. Le fait que l'échafaudage soit devant empêchait aussi de prendre du recul. »

L'artiste a apprécié le site - qu'elle ne connaissait pas - et l'intérêt des visiteurs pour son travail.

« Ils m'ont interrogée sur ma technique et les peintures que j'utilise. Certains faisaient des commentaires au sujet des poissons représentés sur ma toile. Je leur ai expliqué qu'il n'y en avait pas sur la photo de Harry Fayt. On y voyait une dame couchée sur un rocher, qui mangeait un bout de viande. J'ai transformé la viande en poisson, j'ai ajouté un second poisson dans son autre main, et un troisième, énorme, qui mange la dame. On peut le voir comme l'arroseur arrosé ! L'idée étant qu'il faut soigner la nature et ne pas en faire n'importe quoi. »

Le paysage à l'arrière (un port et la mer au loin) est un détail d'une autre toile de Valentine Verhaegen. Son travail et celui de Harry Fayt se trouvent ainsi adroitement mêlés, pour le plaisir des yeux.

« A Ottignies-Louvain-la-Neuve, on aime le Street Art. On l'invite sur nos murs, dans nos parcs, et bientôt on le verra dans nos rues, car les bâches iront dans la ville, et d'autres s'y ajouteront. Le Street Art est un art accessible, qui est à la portée des gens, qui leur parle, auquel ils peuvent contribuer », se réjouit l'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer. ●

www.lemuseedeleauetdelafontaine.be



Consultez-nous!



Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

info@piersoncestbon.be

www.piersoncestbon.be

Jean-Lou
C'est Fou!

N° tel: 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi

11h30 - 14h00

17h30 - 21h00

Du samedi au dimanche

et jours fériés

17h30 - 21h00

ADRESSE

Parking de la piscine du Blocry,

1348 Louvain-la-Neuve

Tom & Co

COURT-ST-ETIENNE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

DE 9H À 18H30

SANS
RENDEZ-VOUS



TOILETTAGE SUR
RENDEZ-VOUS



LIVRAISON À DOMICILE



LECTEUR DE PUCE



TEST QUALITÉ EAU



TOM&BEAUTY



DOG WASH



GRAVURE DE MÉDAILLES

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne

Tel: 010/61 37 01 | www.tomandco.be

TOM&CO COURT-SAINT-ETIENNE

VOUS AVEZ UN DOUTE SUR VOTRE QUALITÉ D'ÉCOUTE ?
FAITES UN TEST D'AUDITION **GRATUIT** !



Audiologie

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au

Tél. : 010.457.013

ou 0494 / 14 76 29

E-mail : info@audio-solution.be



WIDEX
HIGH DEFINITION HEARING

signia
L'ÉCOUTE AU NIVEAU

*Offre valable Du 1/17 au 31/02/22 / Non cumulable / max 1 bon par enfant payant.



Ta Boisson
fraîche
GRATUITE

Sur présentation de ce bon*



La plaine de jeux pas comme les autres à Wavre !
un complexe intérieur de 1400m² conçu pour
accueillir les anniversaires, excursions scolaires,
garderie et bien d'autres événements.

281 Rue Provinciale

B-1301 Bierges

Tél : 010 40 12 02

info@flyingkids.be





PARTICIPATION

Budget participatif

Huit projets citoyens porteurs de sens et soutenant la transition écologique et sociale au niveau local seront soutenus par la Ville.

L'appel à projets, dans le cadre du budget participatif 2021-2022 « Ma Ville en mieux », a rencontré un grand succès : 19 projets ont été déposés et 8 sélectionnés par un jury composé de deux experts de la transition écologique et sociale, trois citoyens de notre ville (tirés au sort) et un représentant de l'administration.

Grâce au budget de 30.000€ mis à disposition par les autorités communales, ces huit projets pourront se développer. Découvrez-les sur ces deux pages. ●

www.olln.be/budgetparticipatif

Polln Coop



Polln Coop, place des Wallons, est un supermarché coopératif et participatif où les clients sont tous coopérateurs et s'impliquent dans la vie du magasin quelques heures par mois. Ils sont encouragés à donner leur avis et prendre part aux décisions à travers différents mécanismes de participation. Cette coopérative, à but non-lucratif et axée sur la consommation durable, vise à faciliter l'accès à des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien durables, sains et de qualité, tout en soutenant les circuits courts et les producteurs locaux.

polln.be



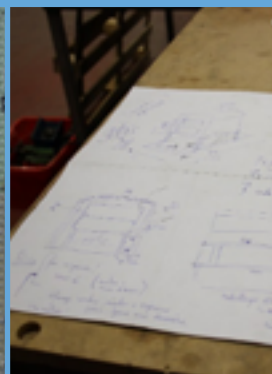
Construire la Résilience à OLLN



Derrière le projet « Construire la Résilience à OLLN », il y a l'ASBL Terre Ouverte créée par un collectif de citoyens d'OLLN et environs pour organiser le Festival Maintenant (la 5^e édition de la rencontre des initiatives citoyennes de transition se tiendra du 21 au 25/09 à Louvain-la-Neuve). A la suite des événements tels que les inondations de juillet 2021 apparaît la nécessité et l'urgence de se préparer collectivement à affronter les risques environnementaux à venir, en devenant plus résilient. C'est le cas également dans d'autres domaines (économique, social, sanitaire...). Ce travail est initié à la suite de la venue d'Arthur Keller au Festival Maintenant! 2021 et des ateliers qu'il a donnés à LLN.

festivalmaintenant@gmail.com

Les Co-pains du coin



Woodstock coop



Woodstock coop, à Limelette, vise à valoriser le bois de coupe des élagueurs et des activités d'entretien afin qu'il soit acheminé vers une scierie coopérative où il pourra être séché et débité avant d'être revendu à un réseau de menuisiers, luthiers, charpentiers, sculpteurs, tous coopérateurs. Ce projet a pour objectif de relocaliser à l'échelle locale la filière du bois en Belgique, en fédérant d'une part des élagueurs et entrepreneurs de jardins, d'autre part un réseau d'artisans du bois.

Atelier B.A-Bois



Installé sur le site de la Brik'trie à Ottignies, l'Atelier B.A.Bois est une ASBL dont l'objectif est l'accompagnement et la formation à l'auto-construction d'habitats légers et nomades.

Depuis sa création, elle a déjà accompagné plus d'une dizaine de projets et dispensé diverses formations.

www.facebook.com/Atelier.B.a.bois.asbl

Le verger des potes'âgés



Les riverains de la zone verte située entre l'avenue Bourgaux et l'avenue Albert 1^{er} (Limelette) se sont associés pour envisager ensemble l'entretien et l'aménagement de la zone verte, avec une partie gérée individuellement (fonds de jardin), un verger collectif, et une partie de détente notamment pour les enfants. Ce projet a deux axes :

- ▶ Construire un projet de quartier: création de liens et d'une dynamique de quartier, participation citoyenne et gouvernance partagée ;
- ▶ Valoriser l'espace vert en tenant compte de la biodiversité, l'entretien et l'embellissement des lieux, tout en suscitant l'intérêt vers une transition écologique.

Quai fleuri



L'ASBL Fil Blanc, implantée à la Chapelle aux Sabots, porte le projet « Quartier fleuri ». Il s'agit d'embellir le quartier par la végétalisation au travers d'une dynamique citoyenne, afin d'améliorer le cadre de vie, réduire les inégalités, favoriser la cohésion sociale en réunissant les habitants autour d'un même objectif, créer des liens intergénérationnels tout en favorisant la biodiversité et en sensibilisant les habitants à la nature. <https://www.facebook.com/Lasbl-Le-Fil-Blanc-111404994574196>

L'École du Pain

L'ASBL qui porte ce projet est Le Four à Pain, qui s'investit dans la transition écologique et sociale à travers la remise en activité d'un four à pain traditionnel au bois. Le but est de permettre aux enfants de 7 à 12 ans de se familiariser avec tout ce qui concerne la fabrication du pain, depuis la culture des céréales, leur récolte, la fabrication des farines et de tous les éléments nécessaires à la préparation de pain artisanal. L'École du Pain prévoit des visites de musées, fermes et moulins artisanaux, suivies d'ateliers de fabrication de pains.

fourapainolln.wordpress.com



Porté par Ottignies en transition, les Co-pains du coin est un projet de four à pain itinérant, construit localement avec du matériel de récupération. Son objectif est de renforcer les liens dans les quartiers sociaux et l'estime de soi des personnes précaires, amener la transition écologique vers les publics précaires, viser une mixité culturelle et intergénérationnelle, favoriser l'échange de savoir-faire et valoriser les céréales locales. Parallèlement, Les Co-pains du coin prévoient d'organiser des activités de « team -building » dans les entreprises de la commune, en vue de financer les ateliers/animations dans les quartiers et d'amener la transition dans les entreprises.

www.ottigniesentransition.com

A LA RECHERCHE D'UN BIEN NEUF AU COEUR DE NIVELLES?

Nivelles Faubourg de Namur

- Appartements et maisons neuves de standing
- A deux pas de la gare et du centre-ville

Visitez notre site www.matexi.be



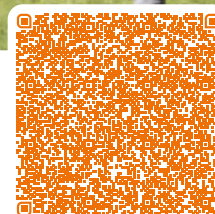
Plus d'infos?
Contactez Sébastien Vanderbecken
064 68 03 91
matexi.be - brabantwallon@matexi.be



Profitez du taux
avantageux de
6% de TVA sur
ce projet



Bienvenue
dans votre
quartier.



RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

**POUR VOS DÉJEUNERS,
DINERS, SOIRÉES,
ÉVÈNEMENTS
PROFESSIONNELS OU
FAMILIAUX, NOTRE
RESTAURANT S'ADAPTE À
TOUTES VOS ENVIES.**

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
TEL - 010 24 66 16
www.branchedefiguiers.be
info@branchedefiguiers.be



Place aux jeunes

Ateliers et stages pour les 10-20 ans.

La Province a lancé l'opération « Place aux jeunes » pour encourager les Villes et Communes à organiser des événements pour les 10-20 ans. De nombreux stages sont déjà complets, mais il reste des possibilités :

- **Ateliers Street Art**

Pour les 10 à 12 ans, gratuit.

Du 22 au 26 juillet, au Placet (rue des Sports, 2, à Louvain-la-Neuve). info@placet.be, 010 / 47 46 92.

- **Stage de padel**

Pour les 12 à 20 ans, gratuit.

Du 1^{er} au 5 août, au Centre sportif CSLI des Coquerées. info@cslibe.be, 010 / 61 15 25.

- **Stage d'initiation au graffiti**

Pour les 10 à 20 ans, 25€.

Du 8 au 12 août, au Centre Nerveux (rue de Franquennes, 8, à Mousty).

info@centrereveux.be, 010 / 41 96 97. ●



Des stages pour les 12-21 ans, jusqu'au 31 août.

Investissez-vous dans des actions citoyennes (préservation de la biodiversité, accompagnement de personnes handicapées ou d'enfants, lors d'activités), acquérez de nouvelles compétences (permis B théorique, premiers secours, babysitting...), découvrez des métiers (fleuriste, journaliste, vétérinaire...), participez à des activités sportives ou culturelles (breakdance, émission de radio...).

La participation aux stages et formations est gratuite. ●

- www.deliberetoi.be

010 / 41 70 53, 0487 / 18 00 25

info.deliberetoi@gmail.com

Scrabble

Les 50^{es} championnats du monde de Scrabble francophone organisés à Louvain-la-Neuve, du 22 au 30 juillet.

Cette compétition rassemblera près d'un millier de joueurs. Le meilleur sera sacré champion du monde pour un an. À côté de ce championnat extrêmement relevé se dérouleront des épreuves auxquelles tout le monde pourra prendre part, sans présélection. Les scrabbleurs viendront de Belgique et de France, mais aussi des deux autres fédérations fondatrices de la Fédération Internationale de Scrabble Francophone (FISF), la Suisse et le Québec. Et également de toutes les fédérations africaines : Sénégal, Bénin, Burkina-Faso, Togo, Cameroun, Maroc, Tunisie, Congo, Gabon... ainsi que des départements et territoires français d'outre-mer et de pays non-francophones où le français est rassembleur, comme la Roumanie et le Liban.

Initiation à Louvain-la-Plage

Les compétitions, organisées par la Fédération Belge de Scrabble (FBS), représentant officiel du Scrabble francophone en Belgique, se dérouleront au Martin's Agora pour le Scrabble Classique (en 1 contre 1, « comme à la maison ») et à l'Aula Magna pour le Scrabble Duplicate (formule de jeu où chacun joue avec les mêmes lettres pour éliminer le facteur chance). Une initiation au Scrabble Duplicate sera organisée à Louvain-la-Plage. Le public pourra également assister aux parties en direct, commentées dans l'Espace Bar, au Foyer de l'Aula Magna. ●

Arts plastiques

Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) « Le Cla » programme un stage d'arts plastiques « multi techniques » du 11 au 15 juillet, de 9 à 16h, dans les locaux de la Maison de la laïcité Hypathia (19, rue des Deux Ponts, à Ottignies). 180€.

● 0478 / 78 24 59 - ceclecla@gmail.com
www.ceclecla.be

Brocantes

Céroux-Mousty

Le 17 juillet - Rue des Tulipes, avenue des Mugnets et avenue des Pervenches

La Palestre (Limelette)

Le 14 août - 0477 / 465 708

La Croix

Le 15 août - 0496 / 375 400

Petit-Ry (Ottignies)

Le 4 septembre - Avenues des Peupliers, de la Résistance et de Balbire

brocantepetitry2022@gmail.com



LOISIRS

Artisane

Anne-Sylvie Godeau fabrique des couleurs à Ottignies. Elle est l'une des lauréates de l'édition 2022 du concours « La Vitrine de l'Artisan ».

Le concours « La Vitrine de l'Artisan » vise à mettre en valeur la richesse du secteur artisanal belge, à susciter des vocations chez les jeunes... Chaque année, 10 artisan(e)s - de Wallonie, Flandre et Bruxelles - sont sélectionné(e)s.

« Cette fois, nous avons souhaité mettre les femmes entrepreneuses à l'honneur, en organisant une édition spéciale « artisanes » », explique Julien Deknock, pour La Vitrine de l'Artisan. « Nous avons reçu plus de 200 candidatures et en avons sélectionné 10, sur base de différents critères de qualité et d'originalité du produit, du parcours et de la motivation, du management et de la durabilité, du marketing... »

Lutea

Anne-Sylvie Godeau fait partie des dix lauréates retenues cette année. Elle commercialise - sous le nom de LUTEA - une gamme de 12 couleurs organiques dites laques végétales sous forme de pigments et d'aquarelles pour les Beaux-Arts et les métiers d'arts, depuis 2015.

LUTEA valorise une filière de production de plantes tinctoriales en Europe pour l'extraction du bleu Indigo, entre d'autres colorants recherchés. Les cultures sont situées à Ottignies (sur les terres de la ferme de la Balbrière/ L'Arbre qui pousse) et le laboratoire à Incourt. Des tests sont en cours à Ottignies, sous serre, avec l'ambition de pouvoir y procéder directement à la



Anne-Sylvie Godeau

transformation des plantes. Anne-Sylvie Godeau achète les plantes qu'elle ne cultive pas (le thym en Provence, la garance au Maroc, le bois de campêche en Amérique centrale...) et glane des plantes sauvages.

L'artisane a détaillé son parcours aux membres du jury venus découvrir son travail, le 23 mai : ses études à l'ERG, son ancien métier d'enseignante, sa formation en agriculture au Crabe, l'accompagnement par Créa-Job pendant 18 mois, sa passion de transmettre, son projet d'éventuellement s'ouvrir à la peinture à l'huile...

Ses couleurs sont commercialisées auprès des célèbres Kremer, Winsor & Newton et Sennelier, dans les magasins de fournitures de Beaux-Arts en Wallonie (notamment à la Ciaco), mais aussi en Italie, Australie, Corée, Chine et à New-York. ●

www.lutea.be
www.lavitrinedelartisan.com

Table de Terroir

Le restaurant « À la Lisière » de l'hôtel Villa Monceau (Ottignies) est le premier du Brabant wallon à avoir reçu le label wallon « Table de Terroir », pour l'utilisation de produits de terroir à sa carte. Une grande satisfaction pour le chef Laurent Oyen et son épouse Audrey.

L'apiculteur du rucher Pecawes Charles Millet est ravi de savoir que son miel figure sur la table des hôtes de la Villa Monceau et dans les préparations du chef d'À la Lisière. Ses abeilles butinent joyeusement à quelques mètres de là : « Il n'y a pas plus local ! »





Louvain-la-Plage

La plage vient à vous ! Jusqu'au 31 juillet, tous les jours, de 10h à minuit (fermeture des jeux à 20h). Entrée libre.

La Gestion Centre Ville (GCV) vous invite à prendre le large dans une ambiance décontractée, jusqu'au 31 juillet, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve. Le décor sera à la hauteur de vos attentes : sur 1200m², 300 tonnes de sable, une centaine de transats en libre-service, une quinzaine de palmiers, des parasols... Sans oublier les petites cabanes en bois en bord de plage : crèmes glacées locales, bar à jus de fruits, confiseries, espace pour ateliers bricolage, jeux de plage... Et encore, des cuistax, un château gonflable, un parcours accrobranche...

Animations

Spectacle pour enfants, artistes de rue, escrime ludique, mur d'escalade, lecture de contes, ateliers bricolage, pétanque, séances de massage, initiation au yoga, visite des musées... et les petits concerts « Soirée Cerise », tous les samedis et jeudis soirs. Aux côtés de la GCV, la Ligue braille, l'Unicef, le championnat du monde de Scrabble et le Musée de l'Eau et de la Fontaine feront découvrir leurs activités. Au plaisir de vous y retrouver ! ●

www.louvainlaplage.com

Après-midi pour les 5-10 ans

Le Musée de l'eau et de la fontaine (allée du Bois des Rêves, à Ottignies) organise des après-midi (13h30 à 16h30) « parents non admis » pour les 5-10 ans, du 25 au 29 juillet, du 1^{er} au 5 août et du 22 au 26 août. 12€/enfant (10€ la 2^e inscription).

☎ 0470 / 67 20 55

reservations@lemuseedeleauetdelafontaine.be
www.lemuseedeleauetdelafontaine.be



Observations astronomiques

Le Club Astro d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (CAO) organisera des observations à l'occasion de la Nuit des Etoiles, le 6 août, dès 21h30, et de la Nuit de l'Obscurité, le 8 octobre, dès 19h30. Le 6 août, les amateurs qui rejoindront les membres du Club Astro au bord du lac de Louvain-la-Neuve pourront observer la lune, la planète Saturne à partir de 22h et la planète Jupiter à partir de 23h.

« *Egalement des étoiles doubles, des galaxies, des amas globulaires... et si nous avons de la chance, quelques étoiles filantes de l'essaim des Perséides* », annonce Pierre Ernotte, du CAO.

A ces occasions, l'éclairage public sera coupé aux abords du lac et au boulevard Oleffe (Louvain-la-Neuve), les week-ends du 5 au 8 août et du 7 au 10 octobre. Les éclairages seront remis en fonction à partir du lundi matin.

☎ caolln1996@gmail.com
www.caolln.be

Jeux interquartiers

Venez en famille affronter vos voisins aux jeux interquartiers ! Ils auront lieu le samedi 13 août, au centre sportif Jean Demeester (rue de l'Invasion, 80, à Ottignies). Les quartiers de Rofessart, Limelette, La Croix, Cérourx, Blanc-Ry et Petit-Ry seront représentés. Rejoignez les équipes ! Cette après-midi festive comprendra des épreuves ludiques et sportives, et sera clôturée par un barbecue organisé par le Comité des fêtes de La Croix.

☎ 010 / 43 60 21, 010 / 43 61 86
www.olln.be



Vous avez du mal à gérer l'explosion des dépenses énergétiques ? Face au contexte géopolitique mondial, que pouvons-nous faire au niveau local ?

Commençons par redevenir chacun un **acteur de sobriété**. Les sources d'inspirations reprenant les petits gestes au quotidien pour limiter son impact énergétique sont nombreuses:

- ▶ sur le web,
- ▶ en poussant la porte des Guichets de l'Energie,
- ▶ en faisant appel au Tuteur énergie (CPAS).

Il faut néanmoins rester lucide, face à la situation actuelle, beaucoup de ces petits gestes resteront insuffisants pour soulager le budget énergétique d'un ménage.

Si en matière d'économie d'énergie, on pense en priorité au chauffage (60% du budget), qui pense à l'énergie pour se déplacer (25% du budget) ? Ce constat fait, voilà de quoi nous encourager à trouver des **alternatives de mobilités** nombreuses et encouragées politiquement à OLLN :

- ▶ un réseau de transport en commun très développé
- ▶ de nombreuses stations de voitures partagées
- ▶ des tests à prix réduit de vélo électrique (75€/mois), ou encore une location d'un vélo classique (80€/an)

La Ville ne s'y est pas trompée. Avec l'action *Déclic Mobilité*, c'est tout le personnel communal qui pourra découvrir la diversité des solutions et alternatives en mobilité.

Enfin, pour le poste principal, isoler son logement reste indispensable pour diminuer drastiquement ses factures et son empreinte environnementale. Conscients que les investissements à ce niveau sont malheureusement conséquents, nous continuerons à soutenir les **rénovations énergétiques ambitieuses** via la plateforme de rénovation énergétique RenovOLLN et le programme Renowatt portés par la majorité.

Un dernier message important à nos yeux : face à cette crise inédite, nous devons toutes et tous rester **solidaires**. Et si vous n'arrivez pas à vous en sortir, n'hésitez pas à pousser la porte du CPAS. Des aides existent. ●

Sophie, Ottignies - Face au prix des carburants, nous avons conduit nos enfants en vélo à l'école tous les jours du mois de mai. Ce qui nous a permis d'économiser un demi plein sur le mois, soit 50€.

Sandrine, Limelette - Lors de notre installation au Buston, ce qui nous a conquis ce sont entre autres, sa proximité avec la gare mais également les commerces facilement accessibles. Aujourd'hui, nous pouvons nous passer de voiture personnelle grâce à l'achat de vélos électriques, un abonnement Cambio et le bus (gratuit pendant 3 ans). Nous économisons actuellement environ 400€ par mois !

Bernard, Ottignies - Nous envisagions de rénover durablement notre maison. Ne sachant pas par où commencer, nous nous sommes inscrits sur la plateforme RenovOLLN. Grâce aux conseils et au réseau d'entrepreneurs, nous finalisons nos travaux avec la perspective de diviser notre facture énergétique par 2 !



101 conseils RW



Guichet de l'énergie



Tuteur énergie



Voitures partagées OLLN



Location Provelo



RenovOLLN



Renowatt

Thomas Leclercq (conseiller communal)
Benjamin Barbier (conseiller CPAS)



Magasin spécialisé en vélos cargos à destination familiale dans le Brabant Wallon

Ouvert uniquement sur Rendez-vous (via notre site web ou par mail)

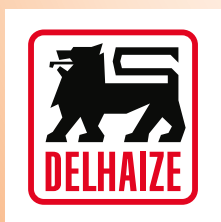
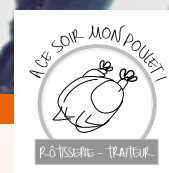
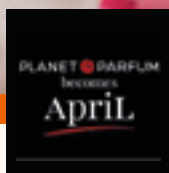
Adresse: Rue Géry Everaerts 40 à 1300 Limal
Téléphone: 0493/94.61.27

Mail: info@velofamilial.be
Web: www.velofamilial.be





**Au centre de notre belle région,
notre centre commercial si proche de nous !**



Retrouvez-nous sur facebook : Centre Commercial du Douaire

Editeur responsable : Asbl les commerçants du Douaire – www.ledouaire.be